



Analyse des effets de la transition écologique sur les métiers, les emplois et les compétences de la branche professionnelle de l'assainissement et de la maintenance industrielle

Rapport final

Réalisé avec le concours des cabinets de conseil Amnyos Groupe et Auxilia

SOMMAIRE

01 Objectifs et cadre méthodologique de la démarche

04 Les actions mises en œuvre en lien avec la TEE

07 Analyse de l'offre de formation en lien avec la TEE et les besoins identifiés

10 Plan d'actions

02 Les facteurs d'évolution à l'œuvre en lien avec la TEE

05 Impacts RH de la transition écologique pour les entreprises de la branche

08 Besoins d'appui pour agir sur la TEE pour les entreprises de la branche

03 Sensibilité aux enjeux de la TEE par les entreprises de la branche

06 Impacts de la TEE sur les métiers et les compétences

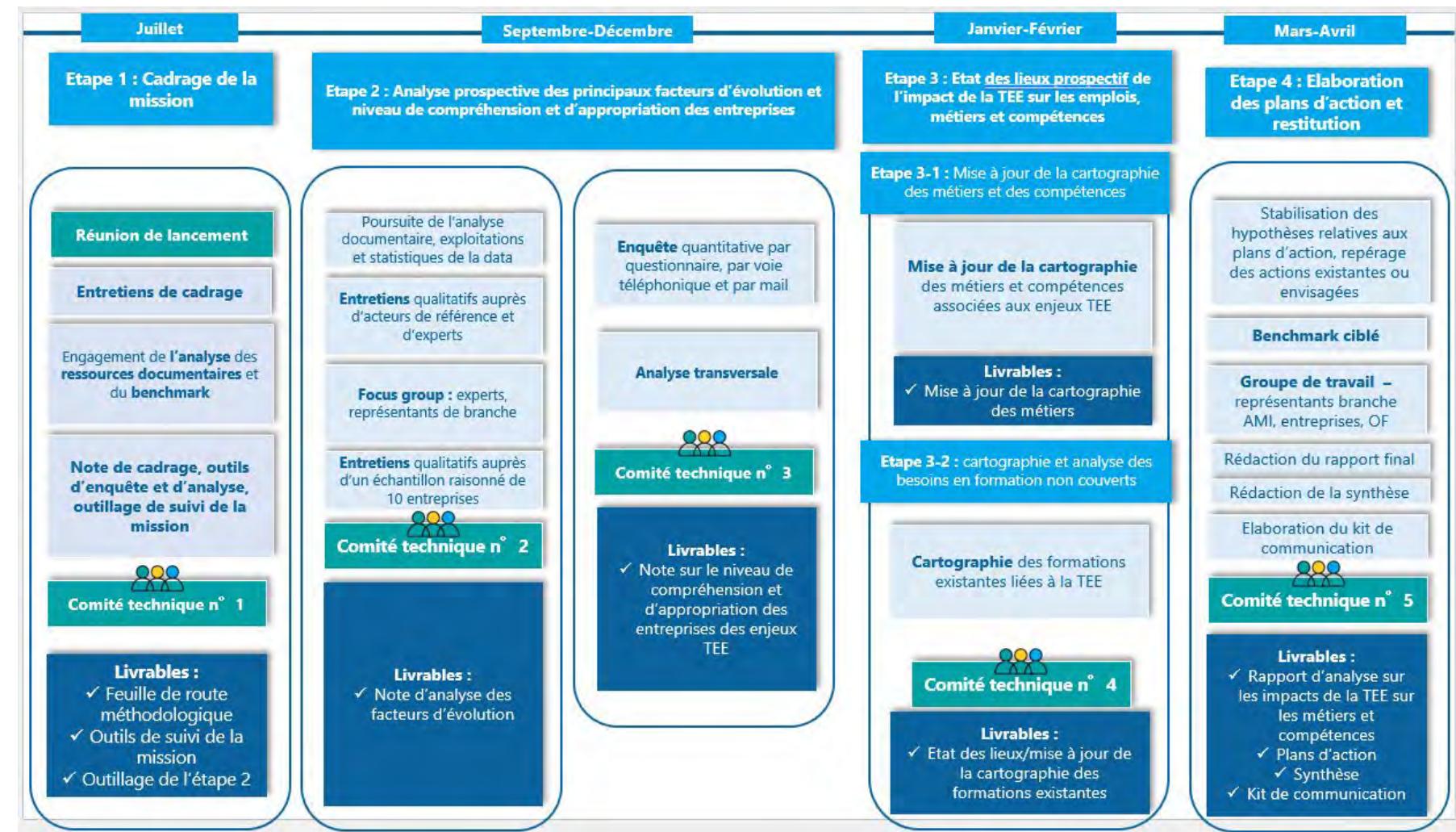
09 En synthèse

Objectifs et cadre méthodologique de la démarche

Les objectifs et le périmètre de la démarche

- Cette étude concerne la **branche de l'Assainissement et de la Maintenance industrielle (AMI)**.
- Elle a pour **objectif** de réaliser :
 - ✓ Un **état des lieux prospectif** sur l'impact de la transition écologique et énergétique sur les emplois, les métiers et les compétences des entreprises , afin de déterminer les besoins qui en découlent en termes de développement des compétences, d'ingénierie de formation, de parcours et de certification, de besoins de recrutements, etc.
 - ✓ Un **plan d'action opérationnel** visant à accompagner la branche et les entreprises à faire face aux enjeux identifiés.

Le chronogramme de la mission

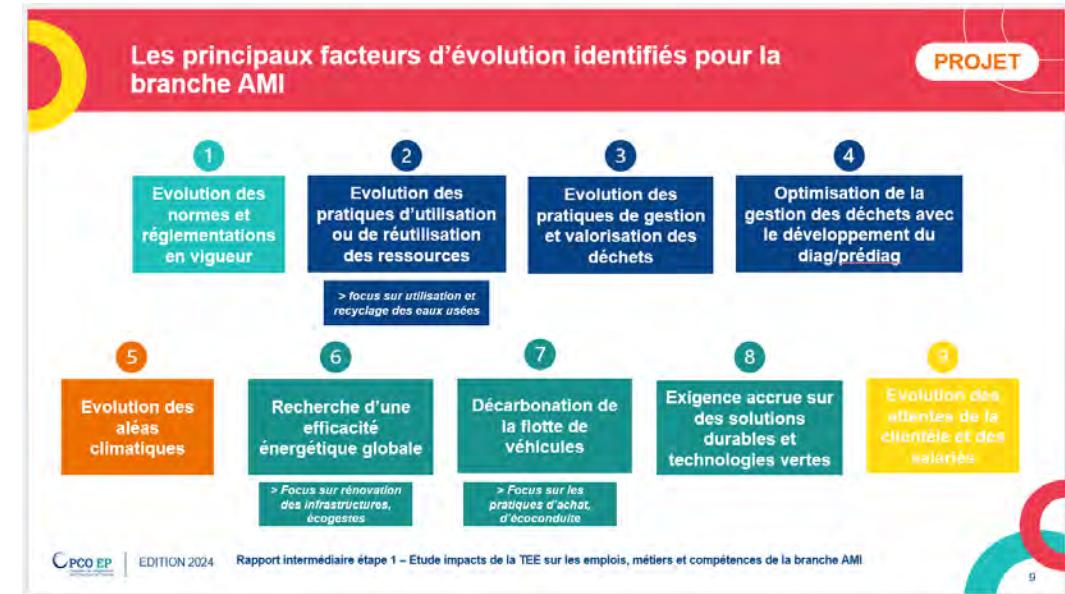


Le cadre méthodologique de la démarche

Analyse documentaire et focus group

Une analyse documentaire sur les impacts de la TEE (transition écologique et énergétique) sur les entreprises de la branche AMI a été réalisée, en préparation d'un atelier visant à mettre en discussion les facteurs d'évolution identifiés

- Des grandes mutations ont été identifiées, au sein desquelles plusieurs facteurs d'évolution ont été rattachés.
- L'atelier a permis de mettre en discussion ces différents facteurs d'évolution identifiés et de tester leur impact sur les activités des entreprises de la branche et sur les différents métiers.



Le cadre méthodologique de la démarche

Entretiens qualitatifs auprès d'entreprise de la branche

10 entretiens qualitatifs semi-directifs ont été conduits sur la période allant de septembre à novembre, dans le cadre de l'étape 2, auprès d'entreprises et de représentants de la branche AMI, sur la base des contacts transmis.

- Les entretiens ont porté sur les **dimensions suivantes** :
 - Présentation de l'interlocuteur et des caractéristiques de l'entreprise ;
 - Appréhension des enjeux TEE au sein de l'entreprise : quel intérêt, depuis quand, quels sont les collaborateurs concernés... ;
 - Impacts de la TEE constatés, anticipés sur les activités de l'entreprise ;
 - Impacts de la TEE constatés, anticipés sur les emplois, métiers et compétences ;
 - Impacts RH constatés, anticipés ;
 - Actions mises en œuvre au sein de l'entreprise
 - Actions envisagées
 - Besoins en formation et/ou en appui
 - Attentes au regard de la branche et de l'OPCO EP

Le cadre méthodologique de la démarche

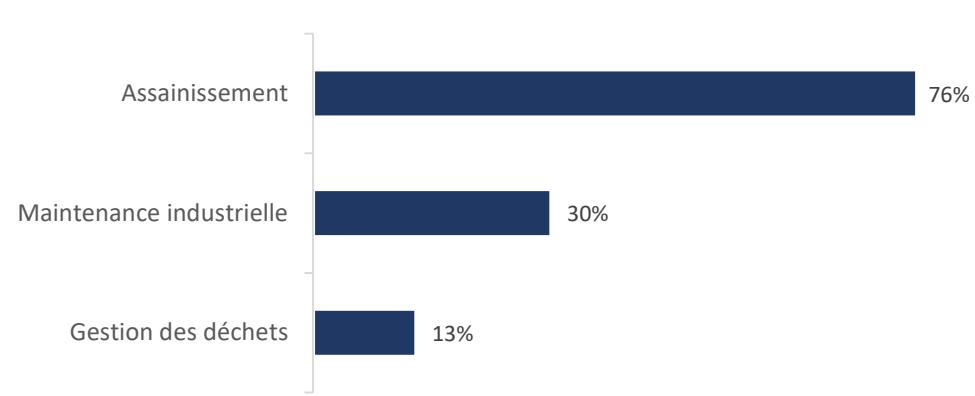
Enquête quantitative auprès des entreprises de la branche

Une enquête, réalisée sur octobre-novembre 2024 par mail et par téléphone, auprès des entreprises de la branche AMI, sur la base d'un fichier contacts transmis par l'OPCO EP.

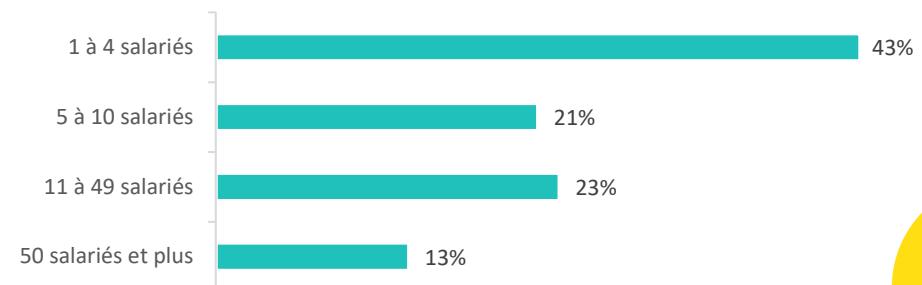
- **40 questions** réparties en 4 grandes catégories :
 1. Sensibilité aux enjeux TEE ;
 2. Actions mises en œuvre en lien avec la TEE ;
 3. Impacts globaux de la transition écologique sur les emplois, métiers, compétences et impacts RH ;
 4. Besoins d'appui en lien avec les impacts de la TEE
- **70 répondants** appartenant la branche ont répondu au questionnaire, dont 15% appartenant à un réseau ou à un groupe.
- **74%** des entreprises interrogées sont des TPE, en lien avec leur place prépondérante parmi les structures de la branche.

Principales caractéristiques des entreprises répondantes

Activités des entreprises interrogées



Répartition des entreprises interrogées par tranche d'effectifs salariés



Le cadre méthodologique de la démarche

Analyse des impacts identifiés en lien avec la TEE sur les métiers et les compétences

- Pour effectuer ce travail, nous nous sommes appuyés sur la **cartographie des métiers de la branche** et les **investigations** réalisées dans le cadre de l'étude.
- Nous avons ensuite **formalisé** les impacts TEE sur les **compétences** (développement de nouvelles compétences / renforcement des compétences existantes) pour l'ensemble des **métiers identifiés**, avec une clé d'entrée par **famille de métier**.
- Ce travail a donné également lieu à la **mise à jour de la cartographie des métiers de la branche** (document joint à ce rapport).



Familles de métiers	Métiers	Impacts TEE sur les compétences (développement de nouvelles compétences / renforcement des compétences existantes)
Métiers des interventions techniques	Opérateurs et techniciens	<ul style="list-style-type: none">✓ Mettre en œuvre de nouveaux équipements/matériels (camions recycleurs, robots/drones par ex)* lors des interventions.✓ Réaliser les interventions dans le respect de l'économie de l'eau (adaptation de la puissance de pompage de l'eau aux besoins réels de l'intervention par ex) et de l'énergie*.✓ Conduire les véhicules dans le respect de l'écoconduite*.✓ Réaliser un état des lieux et diagnostics en amont des interventions pour optimiser les interventions*.✓ Apporter des conseils d'entretien et de bonnes pratiques d'utilisation des installations auprès des clients.
	Chefs d'équipe et responsable d'exploitation	<ul style="list-style-type: none">✓ Optimiser des déplacements et interventions des équipes pour réduire l'empreinte carbone*

* : éléments en italique et en gras n'existant pas à ce jour dans les compétences identifiées dans la cartographie des métiers de la branche

Le cadre méthodologique de la démarche

Analyse de l'offre de formation initiale et continue en lien avec les métiers de la branche et les besoins en compétences identifiés par rapport à la TEE

- Nous avons analysé les **principales certifications** en lien avec les **métiers** de la branche, afin d'appréhender dans quelle mesure les **référentiels** prenaient en compte les besoins en compétences en lien avec la TEE identifiés.
- Nous avons également analysé **l'offre de formation continue**, afin de voir dans quelle mesure elle pouvait répondre aux besoins en compétences identifiées sur les différents métiers de la branche.
- Cette analyse nous a permis de pouvoir appréhender dans quelle mesure l'offre de formation actuelle (initiale et continue) permettait de répondre aux besoins identifiés.

Le cadre méthodologique de la démarche

Elaboration du plan d'actions

- Pour élaborer ce plan d'action, nous nous sommes appuyés sur les **principaux constats** identifiés au cours de l'étude, afin d'identifier de **premières pistes d'action pouvant être développées** par les représentants de la branche et/ou l'OPCO EP, pour accompagner les entreprises face aux enjeux de la TEE.
- Ces premières pistes d'action ont été soumises à l'OPCO EP dans le cadre d'un premier temps de travail (02 avril 2025), afin de les **éprouver, enrichir, ajuster** au regard de l'offre de services existante ou en évolution au sein de l'OPCO.
- Elles ont également donné lieu à un **échange avec Maiage lors d'un entretien le 15 avril 2025**.
- En chambre, nous avons ensuite ajusté les propositions élaborées à l'issue de ce premier temps de travail.
- Elles ont ensuite été soumises aux représentants de branche lors d'un **comité de pilotage** le 28 avril 2025, puis en **CPNE** le 2 septembre 2025..

Les facteurs d'évolution en lien avec la TEE

Les principaux facteurs d'évolution identifiés pour la branche AMI

1

Evolution des normes et réglementations en vigueur

2

Evolution des pratiques d'utilisation ou de réutilisation des ressources

3

Evolution des pratiques de gestion et valorisation des déchets

4

Optimisation de la gestion des déchets avec le développement du diag/prédiag

5

Evolution des aléas climatiques

6

Recherche d'une efficacité énergétique globale

7

Décarbonation de la flotte de véhicules

8

Exigence accrue sur des solutions durables et technologies vertes

9

Evolution des attentes de la clientèle et des salariés

Facteur 1 : Evolution des normes et réglementations en vigueur

Description générale des facteurs

Plusieurs **évolutions réglementaires majeures** liées à la transition écologique et énergétique ont un impact significatif pour les entreprises de la branche de l'assainissement et de la maintenance industrielle :

Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015)

Cette **loi** fixe des **objectifs** de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de gestion durable des déchets, et de développement des énergies renouvelables.

Les entreprises de la branche doivent ainsi intégrer, de manière transversale, des pratiques favorisant **l'économie circulaire** et **l'efficacité énergétique**.

Réglementation REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)

REACH impose aux entreprises de réduire l'utilisation de produits chimiques dangereux pour l'environnement et la santé.

Les entreprises de l'assainissement et de la maintenance industrielle doivent **adopter des substances alternatives** et **gérer les risques liés aux produits chimiques**.

REUT (Réutilisation des eaux usées traitées)

Ce cadre réglementaire vise à encourager et encadrer la **réutilisation des eaux usées** une fois qu'elles ont été correctement traitées. Elle s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et de gestion durable des ressources en eau, en particulier dans un contexte de stress hydrique croissant et de lutte contre le gaspillage de l'eau.

Les entreprises doivent adapter leurs **processus** pour permettre cette **réutilisation**, en respectant des **normes de qualité strictes**.

Directive-cadre sur l'eau (2000/60/CE)

Cette directive impose une gestion durable des ressources en eau **en Europe**, en fixant des objectifs pour l'atteinte d'un « bon état écologique » des masses d'eau. Elle exige des entreprises une meilleure qualité de traitement des eaux usées et une **réduction des polluants** avant leur rejet dans le milieu naturel.

Les principaux facteurs d'évolution identifiés pour la branche AMI

1

Evolution des normes et réglementations en vigueur

2

Evolution des pratiques d'utilisation ou de réutilisation des ressources

3

Evolution des pratiques de gestion et valorisation des déchets

4

Optimisation de la gestion des déchets avec le développement du diag/prédiag

> focus sur utilisation et recyclage des eaux usées

5

Evolution des aléas climatiques

6

Recherche d'une efficacité énergétique globale

7

Décarbonation de la flotte de véhicules

8

Exigence accrue sur des solutions durables et technologies vertes

9

Evolution des attentes de la clientèle et des salariés

> Focus sur rénovation des infrastructures, écogestes

> Focus sur les pratiques d'achat, d'écoconduite

Facteur 2 - Evolution des pratiques d'utilisation ou de réutilisation des ressources

Description générale du facteur

L'**économie circulaire** représente un changement de paradigme, visant à transformer le modèle économique traditionnel, souvent linéaire et axé sur le tout jetable, vers un système où les **ressources sont utilisées de manière plus durable et responsable**.

Ce modèle pousse les **entreprises de l'assainissement et de la maintenance industrielle** à réduire leur **consommation de matières premières** et à favoriser l'utilisation de **pièces réutilisables, recyclables, ou facilement réparables**. L'économie circulaire favorise également le prolongement de la durée de vie des produits et des équipements.

- **Maintenance prédictive et proactive** : L'utilisation de technologies comme les capteurs intelligents et l'intelligence artificielle permet d'anticiper les pannes et de planifier la maintenance avant qu'une défaillance n'entraîne la mise hors service d'un équipement ou d'une installation. Cela réduit la production de déchets liés aux équipements défectueux et évite la consommation inutile de nouvelles pièces détachées.
- **Réparation et reconditionnement** : L'accent est mis sur la réparation et la remise en état des équipements et infrastructures plutôt que sur leur remplacement. Cela contribue à prolonger la durée de vie des équipements, réduisant ainsi la demande en nouvelles ressources et diminuant l'impact environnemental.



Facteur 2 - Focus - Utilisation et recyclage des eaux usées

Description générale du facteur

Les entreprises de la branche professionnelle utilisent d'importantes quantités d'eau pour les opérations de curage. Par exemple, le nettoyage des réseaux d'assainissement, mobilise classiquement de l'eau potable prélevée sur le réseau public. La tension croissante sur la ressource représente une difficulté pour les entreprises, avec des solutions alternatives pouvant être expérimentées sur certaines territoires (par exemple, sur pour le curage : utilisation d'eaux filtrées, en circuit fermé ; curage de canalisation sans eau)

Les actions en faveur de l'économie circulaire encouragent la réutilisation des eaux usées traitées et le recyclage de l'eau. La gestion durable et économe de l'eau dans les opérations de curage dans un contexte de raréfaction de la ressource constitue donc un enjeu primordial :

- **Réutilisation des eaux traitées** : Les eaux usées une fois traitées peuvent être réutilisées pour l'irrigation agricole, le nettoyage industriel, ou même dans certains cas pour la consommation humaine (après un traitement avancé). Cela permet de réduire la demande en eau potable, une ressource de plus en plus précieuse, et d'encourager la réutilisation plutôt que le gaspillage. Par exemple, les eaux usées sorties des stations d'épuration peuvent être réutilisées pour alimenter les camions hydrocureurs.
- **Récupération des nutriments et des sous-produits** : L'assainissement moderne se concentre également sur la récupération des nutriments, comme le phosphore ou l'azote, présents dans les eaux usées.



Chiffres clés :

Objectif de 10% de réutilisation des eaux usées en Europe d'ici 2030 (REUT)
Jusqu'à 3,3 millions de m³ d'eaux usées traitées réutilisées annuellement dans des installations spécifiques en France

Facteur 3 - Evolution des pratiques de gestions et de valorisation des déchets

Description générale du facteur

Les entreprises de la branche jouent un rôle clef dans la **gestion des déchets**, qu'ils soient dangereux ou non.

Elles interviennent activement **dans la récupération et le traitement de divers types de déchets**, notamment les **graisses, les sables** (déchets non dangereux) issus des réseaux d'assainissement, et les **déchets hydrocarburés**, qui peuvent provenir de **cuvettes** ou résulter de **pollutions accidentelles**.

Ces opérations nécessitent des compétences techniques spécifiques et le respect de normes strictes en matière de sécurité (**niveau de H2S**) et de protection de l'environnement.

En mettant en œuvre des **technologies innovantes**, telles que la **filtration avancée, l'ozonation, et des méthodes de gestion des déchets** respectueuses de l'environnement, ces entreprises contribuent non seulement à la dépollution des sites contaminés, mais aussi à la **réutilisation des ressources récupérées**, favorisant ainsi une approche d'économie circulaire.

Cette double action permet de réduire **l'impact écologique tout en valorisant les déchets**, enjeu majeur dans le cadre de la transition écologique et énergétique

La **gestion des déchets dangereux** est normée par la loi, **contraignant** fortement les entreprises. En revanche, la question des déchets non dangereux (sable, boue, graisse) ne l'est pas. Les processus sont plus divers (traitement préalable par des usines de lavage de sable par exemple, avant qu'il soit acheminé en centre d'enfouissement technique, recours à des stations d'épuration, etc.).



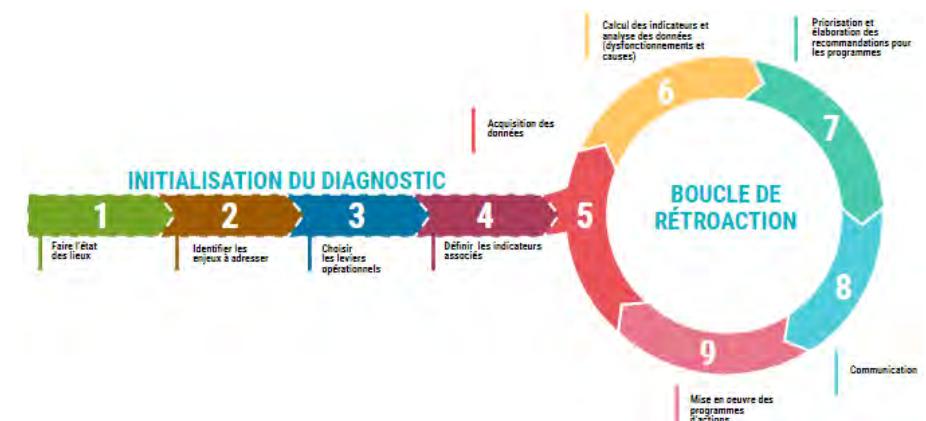
Facteur 4 - Optimisation de la gestion des déchets avec le développement du diag/prédiag

Description générale du facteur

L'**optimisation des déchets** passe également par des diagnostics et pré-diagnostics approfondis, réalisés dans le cadre des interventions, qui permettent de mieux gérer et valoriser ces déchets dans une logique d'économie circulaire et de **connaître en continu l'état structurel et fonctionnel** du système d'assainissement.

Le pré-diagnostic permet d'**identifier les flux de déchets produits** par les **différentes activités à réaliser** (eaux usées, boues, résidus industriels), en évaluant **leur composition et leur potentiel de traitement ou de recyclage**.

Ensuite, le **diagnostic approfondi** permet de déterminer les solutions les plus adaptées, comme la **réduction à la source**, le tri sélectif ou la **valorisation énergétique**. Ces étapes aident à maximiser la **réutilisation des matières valorisables** et à limiter les déchets résiduels. Ce processus d'optimisation favorise non seulement une meilleure gestion environnementale mais réduit aussi les **coûts opérationnels** en diminuant le volume des déchets à traiter et en augmentant les opportunités de valorisation.



Les principaux facteurs d'évolution identifiés pour la branche AMI

1

Evolution des normes et réglementations en vigueur

2

Evolution des pratiques d'utilisation ou de réutilisation des ressources

3

Evolution des pratiques de gestion et valorisation des déchets

4

Optimisation de la gestion des déchets avec le développement du diag/prédiag

5

Evolution des aléas climatiques

6

Recherche d'une efficacité énergétique globale

7

Décarbonation de la flotte de véhicules

8

Exigence accrue sur des solutions durables et technologies vertes

9

Evolution des attentes de la clientèle et des salariés

> focus sur utilisation et recyclage des eaux usées

> Focus sur les pratiques d'achat, d'écoconduite

Facteur 5 – Evolution des aléas climatiques

Description générale du facteur

Les évolutions des aléas climatiques ont un impact significatif sur les entreprises. Les phénomènes tels que les sécheresses, les inondations, et les tempêtes deviennent plus fréquents et plus intenses, ce qui pose des défis importants dans plusieurs domaines :

- **Gestion des eaux usées** : Les périodes de sécheresse réduisent la disponibilité des ressources en eau, accentuant la pression sur les systèmes d'assainissement pour optimiser la réutilisation des eaux usées (REUT) ou limitant certaines interventions (hydrocurage préventif). À l'inverse, les fortes précipitations et les inondations peuvent saturer les réseaux de traitement des eaux, augmentant le risque de débordements ou de pollutions accidentelle.
- **Infrastructures** : Les installations d'assainissement et de maintenance industrielle sont vulnérables aux aléas climatiques. Les inondations, par exemple, peuvent endommager les infrastructures de traitement des eaux ou de gestion des déchets, nécessitant des investissements pour les rendre plus résilientes face à ces événements.
- **Qualité de l'eau** : Les changements climatiques affectent la qualité de l'eau en augmentant la température des eaux de surface et la fréquence des événements extrêmes. Cela complique le traitement des eaux usées, car des phénomènes comme l'eutrophisation (prolifération d'algues) ou l'augmentation des polluants dans l'eau nécessitent des ajustements dans les processus de traitement.
- **Exemples** : renforcement des opérations de prévention et de nettoyage des réseaux pour éviter les obstructions et améliorer la gestion des crues, solutions innovantes pour garantir la continuité des services dans des conditions climatiques changeantes.

Facteur 5 – Evolution des aléas climatiques

Description générale du facteur

Les mesures relatives aux relations sociales sont un aspect méconnu de la loi Climat et Résilience (2021) et des enjeux de la transition écologique.

- Depuis la loi Climat et Résilience de 2021, les **entreprises de plus de 50 salariés doivent obligatoirement intégrer les enjeux environnementaux** dans les consultations récurrentes du CSE sur la stratégie économique et les orientations de l'entreprise. **En 2023, 43 % des entreprises de plus de 50 salariés** ont intégré des questions liées à l'environnement dans les discussions avec leur CSE, notamment sur des sujets tels que la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, ou encore la mobilité durable des employés (Fidal).
- Des **conventions de branche ou à défaut des accords professionnels** doivent négocier sur les conditions de travail, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et prendre en compte les effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels.
- L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des évènements climatiques obligent également à **repenser l'organisation du travail**, afin de répondre à de nouvelles exigences d'interventions critiques (ex: crue, orages, sécheresses...), mais également à des conditions plus extrêmes (ex: canicules).



Les principaux facteurs d'évolution identifiés pour la branche AMI

1

Evolution des normes et réglementations en vigueur

2

Evolution des pratiques d'utilisation ou de réutilisation des ressources

3

Evolution des pratiques de gestion et valorisation des déchets

4

Optimisation de la gestion des déchets avec le développement du diag/prédiag

5

Evolution des aléas climatiques

6

Recherche d'une efficacité énergétique globale

7

Décarbonation de la flotte de véhicules

8

Exigence accrue sur des solutions durables et technologies vertes

9

Evolution des attentes de la clientèle et des salariés

> focus sur utilisation et recyclage des eaux usées

> Focus sur rénovation des infrastructures, écogestes

> Focus sur les pratiques d'achat, d'écoconduite

Facteur 6 – Recherche d'une efficacité énergétique

Description générale du facteur

La recherche d'une **efficacité énergétique globale** est essentielle pour les entreprises de l'assainissement et de la maintenance industrielle, qui nécessite une **réduction significative de la consommation d'énergie** par le biais de **pratiques durables**.

- Les **écogestes** encouragent les employés à adopter des comportements responsables, tels que la **réduction des déchets** et l'optimisation de l'utilisation des équipements.
- Parallèlement, la **rénovation des bâtiments, pour les entreprises qui le peuvent (propriétaires de leurs locaux notamment)** est un levier stratégique permettant d'améliorer cette efficacité énergétique. En **modernisant les systèmes de chauffage, d'éclairage et d'isolation**, les entreprises peuvent réaliser des économies d'énergie allant jusqu'à 50%, tout en augmentant le confort des employés et en rendant les **infrastructures plus durables**.
- Ces initiatives, intégrées dans **les stratégies d'entreprise**, répondent aux exigences réglementaires croissantes et favorisent la transition écologique, renforçant ainsi la compétitivité sur le marché



Chiffres clés :

La stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) fixe les orientations sectorielles de décarbonation de l'industrie et des entreprises françaises par secteur.

- -33% de GES entre 2015 et 2030
- -81% entre 2015 et 2050

Facteur 7 – Décarbonation de la flotte de véhicules

Description générale du facteur

La **décarbonation de la flotte de véhicules** constitue un enjeu majeur pour les entreprises de l'assainissement et de la maintenance industrielle, étant donné la **spécificité de leurs véhicules souvent lourds, nécessitant une forte puissance pour fonctionner**, et adaptés à des tâches particulières, comme le transport de matériaux ou le nettoyage de sites.

La **transition vers des véhicules moins polluants** (biogaz, bioéthanol...), comme les véhicules **électriques ou hybrides**, pose un **défi technologique considérable**, car ces types de véhicules doivent répondre à des exigences de performance et de capacité de charge spécifiques pour les opérations industrielles.

De plus, **l'infrastructure de recharge adéquate** doit être mise en place pour soutenir ces nouvelles flottes, surtout dans des zones où l'accès à l'électricité peut être limité. Des enjeux émergent également autour de **l'écoconduite**.

Les entreprises doivent également tenir compte des **coûts d'acquisition et de maintenance plus élevés** associés aux technologies de décarbonation, tout en s'efforçant de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, en ligne avec les objectifs réglementaires de la transition écologique. En intégrant des solutions innovantes et en renouvelant leur flotte, ces entreprises peuvent non seulement contribuer à **la durabilité environnementale**, mais également **améliorer leur image de marque** et leur **compétitivité** sur le marché.



Focus – Zones à faibles émissions (ZFE)

Les Zones à Faibles Émissions (ZFE) impactent les entreprises en les contrignant à **adapter leur flotte de véhicules**, majoritairement diesel, vers des options moins polluantes **pour continuer leurs opérations dans les zones concernées**.

Cette transition représente un **défi technologique et financier important**, surtout avec l'objectif de remplacer jusqu'à 50 % des véhicules utilitaires par des modèles à faibles émissions d'ici 2030.

Focus – Evolution des pratiques d'achats

Description générale du facteur

Une **politique d'achats responsables** est une démarche qui prend en compte, dans le processus d'achat, les impacts environnementaux, sociaux et économiques liés à la production, à l'utilisation et à la fin de vie des produits et services achetés (ADEME)

Les pratiques d'achat des entreprises de l'assainissement et de la maintenance industrielle tendent à évoluer vers une approche plus durable en **intégrant des critères environnementaux et sociaux** dans leurs processus d'approvisionnement.

Elles privilégient les fournisseurs qui adoptent des **pratiques écologiques**, utilisent l'analyse du **cycle de vie des produits pour évaluer leur impact environnemental**, et investissent dans des **technologies innovantes**. De plus, ces entreprises intègrent des critères de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et cherchent à établir des **partenariats transparents** avec des acteurs partageant les mêmes valeurs.



Chiffres clefs

- En moyenne, les achats représentent 50% du chiffre d'affaires d'une entreprise.
- 65% des consommateurs français choisissent d'acheter une marque en fonction de ses prises de position
- En considérant l'impact global de la fourniture de produits et de services, 90% des émissions de GES d'une entreprise provient de sa chaîne d'approvisionnement.

Facteur 8 – Exigence accrue sur des solutions durables et technologies vertes

Description générale du facteur

La recherche d'efficacité énergétique pousse à une modernisation accrue des équipements dans la branche de l'assainissement et de la maintenance industrielle.

- **Assainissement** : Les clients s'attendent à ce que les entreprises du secteur investissent dans des technologies qui réduisent l'empreinte carbone et les impacts environnementaux :
- **Procédés sobres en énergie et en ressources** : Réduction consommation d'eau, systèmes de surveillance intelligents pour minimiser la consommation et perte en eau et optimiser le traitement des déchets.
- **Procédés biologiques** : Méthodes plus respectueuses de l'environnement
- **Maintenance industrielle** : Le développement de la maintenance prédictive basée sur l'intelligence artificielle permet de réduire les pannes imprévues et de mieux gérer les ressources. Cela répond aux attentes des clients qui souhaitent :
 - Réduire la consommation énergétique et en ressources naturelles des équipements.
 - Prolonger la durée de vie des machines et équipements industriels.
 - Diminuer les impacts environnementaux liés aux interruptions et aux remplacements.



Les principaux facteurs d'évolution identifiés pour la branche AMI

1

Evolution des normes et réglementations en vigueur

2

Evolution des pratiques d'utilisation ou de réutilisation des ressources

3

Evolution des pratiques de gestion et valorisation des déchets

4

Optimisation de la gestion des déchets avec le développement du diag/prédiag

5

Evolution des aléas climatiques

6

Recherche d'une efficacité énergétique globale

7

Décarbonation de la flotte de véhicules

8

Exigence accrue sur des solutions durables et technologies vertes

9

Evolution des attentes de la clientèle et des salariés

> focus sur utilisation et recyclage des eaux usées

> Focus sur les pratiques d'achat, d'écoconduite

Facteur 9 – Evolution des attentes de la clientèle

Description générale du facteur

La recherche d'efficacité énergétique pousse à une modernisation accrue des équipements dans la branche de l'assainissement et de la maintenance industrielle.

- **Assainissement** : Les clients s'attendent à ce que les entreprises du secteur investissent dans des technologies qui réduisent l'empreinte carbone et les impacts environnementaux :
- **Procédés sobres en énergie et en ressources** : Réduction consommation d'eau, systèmes de surveillance intelligents pour minimiser la consommation et perte en eau et optimiser le traitement des déchets.
- **Procédés biologiques** : Méthodes plus respectueuses de l'environnement
- **Maintenance industrielle** : Le développement de la maintenance prédictive basée sur l'intelligence artificielle permet de réduire les pannes imprévues et de mieux gérer les ressources. Cela répond aux attentes des clients qui souhaitent :
 - Réduire la consommation énergétique et en ressources naturelles des équipements.
 - Prolonger la durée de vie des machines et équipements industriels.
 - Diminuer les impacts environnementaux liés aux interruptions et aux remplacements.



Facteur 9 – Evolution des attentes des salariés

Description générale du facteur

L'évolution des attentes des clients et des salariés dans les entreprises de la branche de l'assainissement et de la maintenance industrielle est influencée par la transition énergétique.

- Les clients, **de plus en plus conscients des enjeux environnementaux**, exigent des solutions durables et efficaces qui minimisent l'impact écologique des services fournis.
- Parallèlement, les salariés peuvent attendre de leurs employeurs qu'ils s'engagent dans la transition écologique. Ils recherchent des environnements de travail qui favorisent l'innovation durable et des pratiques de responsabilité sociale, ce qui inclut des programmes de formation sur les écogestes et la participation à des initiatives environnementales.

L'**acquisition d'un label RSE** dispose de nombreux avantages dont la mise en place d'une transparence de la production des biens et services tant pour des raisons sociales (qualité de vie au travail) qu'environnementales. Les labels reconnus reposent sur des critères d'attribution très précis impliquant la mise en œuvre d'un plan d'action long terme. Cela peut nécessiter des investissements financiers et humains en amont de la démarche.



Facteur 9 – Evolution des attentes des salariés

Description générale du facteur

Les entreprises soumises à plusieurs enjeux liés à la qualité, l'hygiène, la santé, la sécurité et le respect de l'environnement (QHSSE) :

- **Sécurité des travailleurs** : Les opérations d'assainissement comportent des risques liés aux espaces confinés, aux gaz toxiques (comme le H₂S), et à la manipulation de substances dangereuses. La prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles est donc une priorité forte.
- **Prévention des risques chimiques et biologiques** : Ces entreprises doivent gérer les risques liés aux produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux ou les polluants biologiques présents dans les eaux usées et les déchets industriels. Cela inclut la gestion des agents pathogènes, des hydrocarbures, et des micropolluants.
- **Conformité réglementaire** : Les entreprises sont tenues de respecter des réglementations strictes en matière d'environnement (normes REACH, directives sur l'eau, gestion des déchets dangereux). Elles doivent s'assurer que leurs activités respectent les normes européennes et nationales en matière de traitement et d'évacuation des déchets.
- **Gestion des déchets et ressources** : Elles sont responsables de la gestion des déchets qu'elles collectent et traitent, qu'ils soient solides ou liquides, dangereux ou non dangereux. Cela comprend le respect des normes environnementales et l'adoption de pratiques circulaires pour minimiser la production de déchets.
- **Impact environnemental** : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) est un enjeu clef, notamment par l'optimisation énergétique des opérations (réduction de la consommation d'énergie) et la décarbonation des flottes de véhicules.
- **Qualité des services** : Assurer un traitement optimal des eaux et des déchets tout en respectant les attentes des clients (collectivités, industries, particuliers) est essentiel pour maintenir la satisfaction client, la qualité et la fiabilité des services.

Ces enjeux poussent les entreprises à adopter des solutions innovantes, comme les **technologies vertes**, des pratiques de **maintenance préventive**, et la **digitalisation** pour mieux gérer les risques et optimiser leur performance QHSSE.

Facteur 9 – Evolution des attentes des salariés

Description générale du facteur

La transition écologique implique également sensibilisation des professionnels de la branche AMI sur ces sujets, ainsi qu'une modernisation des compétences et des pratiques.

- **Formation continue** : Les professionnels doivent être formés à de nouvelles compétences liées à la gestion circulaire des ressources, au recyclage, à la réparation avancée, à l'utilisation des nouvelles technologies (capteurs, IA, systèmes et procédés biologiques, etc.). Cela entraîne un changement culturel et organisationnel au sein des entreprises.
- **Gestion intégrée des ressources** : Les entreprises doivent adopter des méthodes de gestion qui tiennent compte de l'ensemble du cycle de vie des ressources, depuis l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la fin de vie des équipements, en passant par l'étape de maintenance



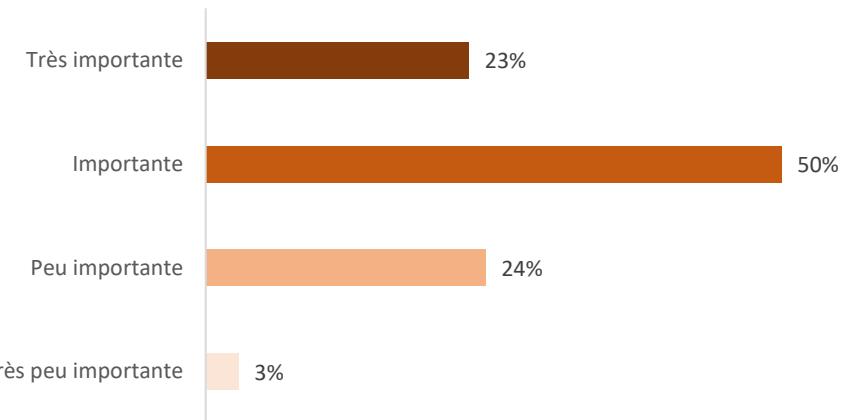
Sensibilité aux enjeux liés à la TEE dans les entreprises de la branche

Sensibilité aux enjeux liés à la TEE

Un rapport complexe à la TEE dans les entreprises à la TEE

- Près des **trois quarts** (73%) des entreprises interrogées accordent de l'**importance** à la thématique, même si seules un **quart** environ (23%) des entreprises interrogées la considèrent comme très importante.
- Cette importance relative est à mettre en lien avec le **rapport souvent ambigu** qu'entretiennent les **professionnels** du secteur avec la TEE.
- Les métiers **d'opérateurs en assainissement et en traitement des déchets** font partie des **métiers « verts »** identifiés par l'Observatoire National des Emplois et Métiers de l'Economie Verte (Onemev). L'activité même des entreprises de la branche contribue donc à l'action des collectivités et des entreprises en matière de TEE.
- Pour autant, selon les entretiens menés auprès des professionnels, cette **prise de conscience** d'être acteur de la TEE est **encore limitée**, en lien avec une activité qui a longtemps souffert d'une image relativement négative.
- La **TEE** est également **associée** à des **contraintes**, notamment sur la décarbonation des flottes de véhicules (zone ZFE), qui peuvent engendrer une image négative auprès des structures, dans la mesure où elle implique des **investissements** conséquents.
- Néanmoins, il existe une volonté au sein de la branche de mettre en avant l'**aspect environnemental** dans la communication sur les **métiers**, et d'en faire un **argument différenciant** pour pallier les difficultés de recrutement que rencontrent les structures.

A quel point diriez-vous que le sujet de la TEE est important pour votre entreprise ?



Source : Enquête AMNYOS (70 répondants)



« Les dirigeants n'ont pas toujours eux-mêmes conscience de leur rôle sur la TEE. Ils n'ont pas forcément le temps de prendre du recul (...) Mais il y a un impact positif sur l'intérêt du métier, sur sa reconnaissance. Ça peut aussi permettre de faire des économies » (Entreprise)

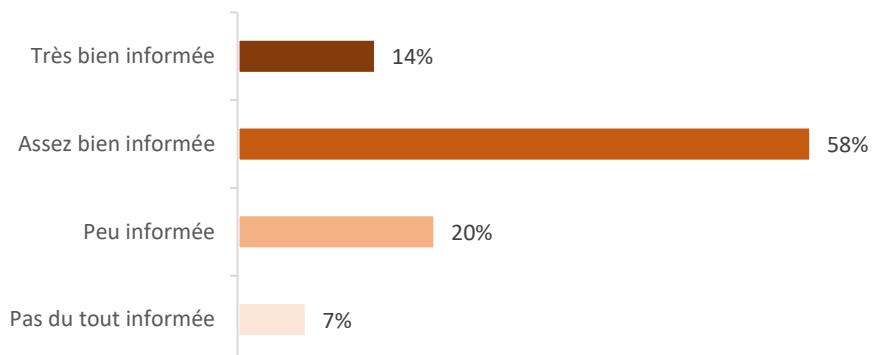
Sensibilité aux enjeux liés à la TEE

Des entreprises qui s'informent de manière assez généraliste sur la TEE et ses impacts

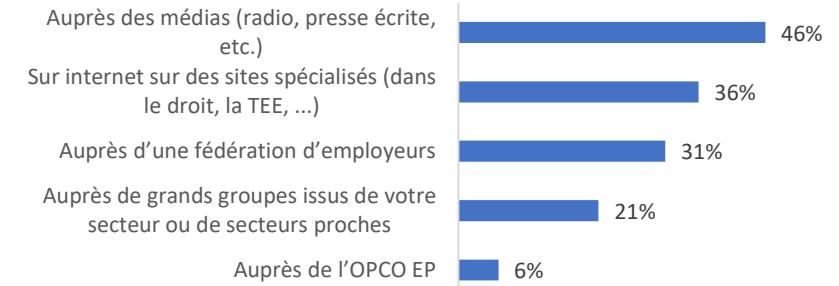
- Moins des trois quarts (72%) des entreprises interrogées s'estiment bien informées sur les impacts de la TEE. Mais cette information reste perfectible, avec près des deux tiers (58%) des entreprises qui s'estiment seulement « assez bien informées ».
- Près de la moitié (46%) d'entre eux s'informent dans les médias généralistes et dans une moindre mesure sur des sites spécialisés (36%).
- Près d'un quart (21%) des entreprises identifient leur fédération.
- L'OPCO EP est en revanche encore peu identifié comme étant une source d'information sur la thématique.



Pensez-vous que votre entreprise est bien informée sur les impacts la transition écologique et énergétique ?



Quelles sont vos principales sources d'information sur la TEE ?



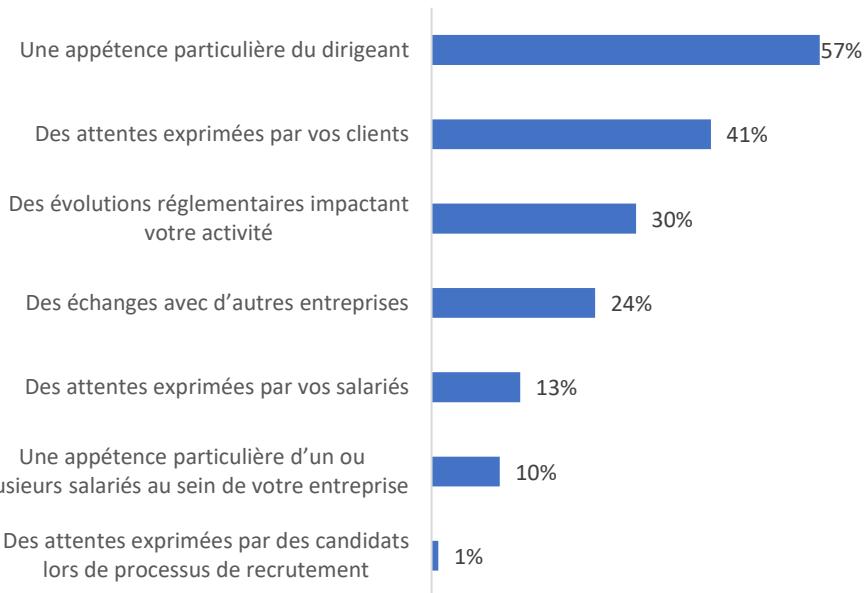
Source : Enquête AMNYOS (70 répondants)

Sensibilité aux enjeux liés à la TEE

Un sujet avant tout porté par les dirigeants des structures de la branche

- Le **dirigeant** joue un **rôle central** dans l'action des entreprises de la branche sur la TEE (57%), dans la mesure où les **attentes des clients en lien avec la TEE** par rapport aux entreprises de la branche sont encore **limitées** (41%) tout comme les **contraintes réglementaires** (30%) en lien avec la thématique :
 - Les **industriels** font partie de la clientèle la plus directive sur ce sujet, avec principalement des exigences en termes de **décarbonation et d'optimisation de la gestion des ressources en eau** dans les interventions.
 - Les **collectivités** sont en revanche globalement **peu pro-actives sur la thématique**, à l'exception des grandes métropoles, avec peu d'évolutions repérées dans les marchés publics en lien avec la TEE sur ces dernières années.
 - Lorsque des **exigences** sont **exprimées** par les **commanditaires**, elles peuvent se heurter à des **limites financières et techniques** complexes à dépasser, particulièrement par rapport à **l'empreinte carbone** des véhicules utilisés lors des interventions.
 - Il existe actuellement un **enjeu fort de sensibilisation des commanditaires** aux enjeux de la TEE, mais également aux contraintes qu'elle implique pour les structures en termes **d'investissements**.
- Les **salariés** ont globalement **peu d'attentes** (13%) ou **d'appétence** (10%) par rapport à l'action de l'entreprise en matière de **TEE**, tout comme les candidats lors des processus de recrutement (1%).
- La **TEE** ne semble **pas encore véritablement constituer un levier** que les entreprises peuvent activer pour fidéliser les salariés ou attirer les candidats, même si cela tend à évoluer avec les « nouvelles » générations.

Quels ont été le ou les facteur(s) déclencheur(s) d'intérêt au sein de votre entreprise ?



Source : Enquête AMNYOS (70 répondants)

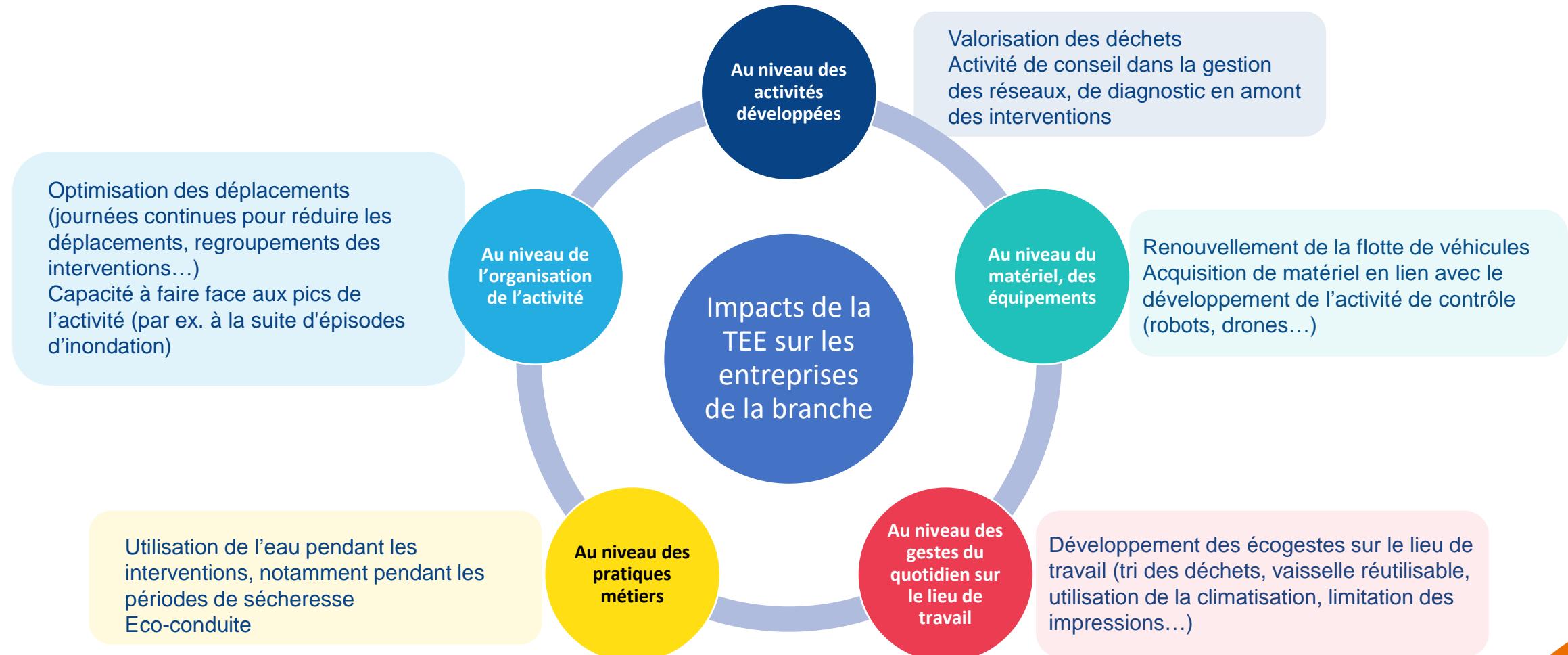


« Le client me demande des moyens différents pour intervenir sur les chantiers, mais il se rend compte que s'il va là-dessus, il va devoir payer 2 fois plus cher. Donc pour l'instant, il ne le fait pas. » (Entreprise)

Les actions mises en œuvre en lien avec la TEE dans les entreprises de la branche

Les actions mises en œuvre en lien avec la TEE dans les entreprises de la branche

La TEE impacte les entreprises de manière pluridimensionnelle

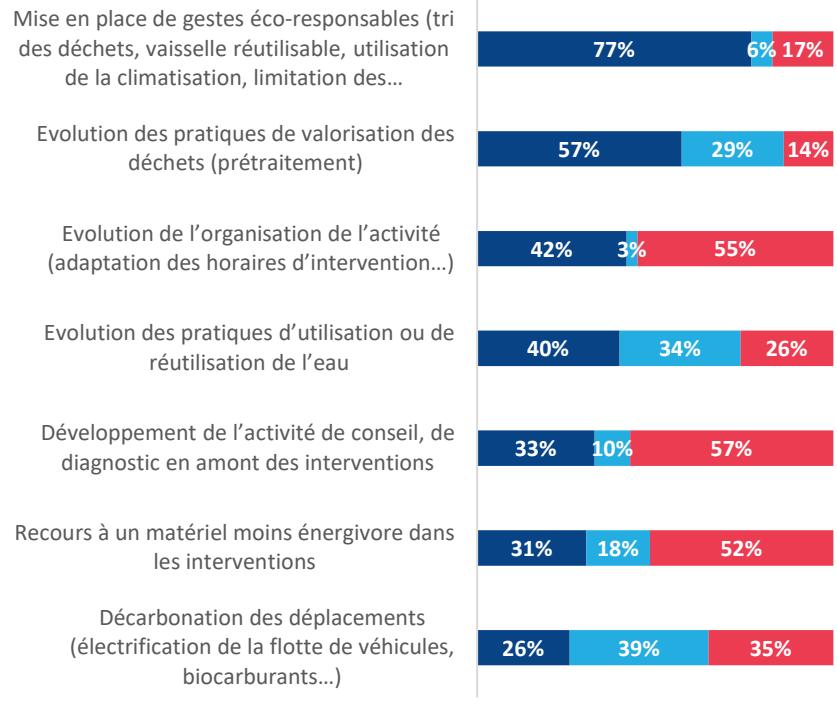


Les actions mises en œuvre en lien avec la TEE dans les entreprises de la branche

La TEE impacte les entreprises de manière pluridimensionnelle

- La **quasi-totalité** des entreprises interrogées ont développé des actions en lien avec la TEE. Plus des trois quarts (77%) des entreprises ont déjà mis en place des **écogestes**. Il s'agit très souvent des 1ères actions mises en place par les TPE/PME pour agir sur le sujet.
- Au-delà des écogestes, les entreprises interrogées ont également fait évoluer leur **activité** en lien avec la TEE, en lien avec :
 - ✓ Pour la très grande majorité des entreprises, **l'évolution des pratiques de valorisation** des déchets (86%) : 58% les ont déjà fait évoluer et 29% envisagent de le faire.
 - ✓ Dans une moindre mesure, le développement de l'activité de **diagnostic/prédiagnostic** en amont des interventions (43%) : 33% l'ont déjà développée et 10% envisagent de le faire.
- Près des trois quarts des entreprises font également évoluer leurs **modalités d'intervention** à travers à l'évolution des **pratiques d'utilisation ou de réutilisation** de l'eau lors des interventions (74%) : 40% les ont déjà fait évoluer et 34% envisagent de le faire.
- Près de la **moitié** (43%) ont également fait évoluer **l'organisation** de leur activité, essentiellement dans un objectif **d'optimisation des déplacements**.
- Enfin près de la moitié des entreprises interrogées revoient le **matériel utilisé** (y compris leur flotte de véhicule) lors des interventions :
 - ✓ La moitié des entreprises interrogées déclarent développer le recours à un **matériel moins énergivore** dans les interventions (49%) : 31% l'ont déjà développé et 18% envisagent de le faire
 - ✓ Plus de la moitié (65%) agissent actuellement (26%) ou envisagent (39%) de mettre en place des actions afin de **décarboner leurs déplacements**.

Quelles sont les actions déjà mises en place ou que vous souhaitez mettre en place dans un proche avenir, au sein de votre entreprise, en lien avec la transition écologique et énergétique ?



■ Actions déjà mises en œuvre ■ Actions envisagées ■ Action non mise en place et non envisagée

Source : Enquête AMNYOS (70 répondants)

Les actions mises en œuvre en lien avec la TEE dans les entreprises de la branche

Une réglementation contraignante qui limite les marges de manœuvre des entreprises pour limiter la consommation d'eau potable lors des interventions

- Près des trois quarts (74%) des entreprises interrogées ont déjà mise en œuvre ou envisagent de mettre en œuvre des actions en lien avec les pratiques d'utilisation de l'eau lors des interventions. L'optimisation de l'utilisation de l'eau constitue en effet un **enjeu important** pour les professionnels interrogés, en partie en raison de la **réglementation** en vigueur :
 - Les **interventions** se font encore le plus souvent avec de **l'eau potable**, du fait des **contraintes de la réglementation** actuelle, qui **interdit** l'utilisation des **eaux recyclées** sorties de station d'épuration. Quelques dérogations existent dans les situations extrêmes (période de grande sécheresse dans le Sud de la France par ex). Mais elles restent limitées. Pourtant, pour les professionnels interrogés, l'utilisation des eaux sorties de station d'épuration constitue le **levier principal** pour diminuer la **consommation** d'eau lors des interventions.
 - Le nettoyage des camions lors du transport de **déchets dangereux** ne peut également se faire qu'avec de **l'eau potable**.
- Afin de limiter l'utilisation de l'eau potable lors des interventions, les entreprises ont développé **plusieurs types de solutions** :
 - **L'information/sensibilisation** des techniciens sur l'utilisation de l'eau lors des interventions (par ex. adaptation systématique de la puissance de pompage aux besoins réels de l'intervention...)
 - **L'utilisation d'équipements plus performants**, notamment l'achat de **camions recycleurs d'eau** : Ces camions permettent d'utiliser les eaux usées des canalisations lors des interventions, par un système de pompes et de filtres. Il semble néanmoins que ces camions soient peu répandus parmi les flottes des professionnels, notamment en raison de leur coût relativement élevé.
 - L'utilisation de **l'eau pluvial** avec la création de **cubes de stockage** sur les sites.
- Au regard des solutions citées, les marges de manœuvre les plus importantes pour agir sur la problématique consistent à **faire évoluer la réglementation en vigueur**. La branche est pleinement engagée dans cette démarche à l'heure actuelle.

Les actions mises en œuvre en lien avec la TEE dans les entreprises de la branche

La valorisation des déchets : une activité à enjeu mais pour dont le développement reste freiné par des enjeux de rentabilité pour les plus petites structures

- La quasi-totalité (86%) des entreprises de la branche ont déjà développé ou envisagent de développer l'activité autour de la valorisation des déchets. Les entreprises de la branche jouent en effet un **rôle important dans la récupération et le traitement de divers types de déchets** (dangereux et non dangereux), notamment les graisses (huiles de friture par ex.), les sables de curage, les déchets hydrocarburés (résidus/boues contenant du pétrole ou des dérivés du pétrole).
- Mais le **positionnement** des structures sur cette activité va en grande partie être lié à la **taille** des structures et à leur **capacité d'investissement** :
 - Les plus **grandes structures** de la branche ont souvent **investi** dans la valorisation des déchets, avec l'enjeu de pouvoir au maximum valoriser les déchets avant l'exutoire :
 - A travers le **développement de l'activité de pré-traitement** (métiers avec technicité importante, chimistes par exemple), permettant de faire évoluer les pratiques vers des modalités plus durables, en lien avec la TEE.
 - A travers la **construction de centres de valorisation** des déchets, avec parfois des spécialités par type de déchets, par exemple des centres de valorisation spécialisés sur les concentrés gras.
 - A travers **l'acquisition de matériel** (par ex. des camions), permettant faire de la séparation de phase, voire du prétraitement.
 - A travers le utilisation de **nouvelles méthodes** (filtration avancée, l'ozonation...)
 - Mais pour la majorité des **TPE/PME qui composent la branche**, la valorisation se fait **essentiellement** par le **transport** des déchets vers les **exutoires les plus proches**, qui sont la plupart du temps les **stations d'épuration**, à l'exception des déchets dangereux qui vont sur des centres dédiés. La difficulté actuelle est que les **exutoires adéquats** peuvent être parfois éloignés des sites qui produisent les **déchets à valoriser**, ce qui impacte le **coût** de la valorisation des déchets par les professionnels de la branche, avec une **rentabilité** qui peut s'avérer relativement faible sur l'activité et peu **incitative**.
- Les entreprises ne sont donc **pas toutes au même stade sur la valorisation des déchets**, en termes de **processus**, de **traçabilité** des déchets. Certaines entreprises, notamment les plus petites, ont des **marges de progrès** importantes.

Les actions mises en œuvre en lien avec la TEE dans les entreprises de la branche

Une activité de conseil, de diagnostic en amont des interventions en développement qui nécessite des adaptations de la part des structures de la branche

- Près de la moitié des entreprises interrogées lors de l'enquête téléphonique mettent en avant le développement de l'activité de pré-diagnostic/diagnostic en amont de leurs interventions, que ce soit sur l'assainissement ou la maintenance industrielle.
- Les entretiens qualitatifs menés auprès des professionnels corroborent également ce développement pour plusieurs raisons :
 - La montée en exigences des commanditaires par rapport aux interventions, que ce soit au niveau des collectivités territoriales ou des industriels, particulièrement au niveau de la rationalisation des coûts en lien avec l'entretien de leur réseau/équipement, avec la plus grande place accordée à l'activité maintenance dans les contrats signés et davantage d'équilibre entre préventif et curatif. Les professionnels interrogés constatent également de manière générale une montée en compétences des commanditaires. Une des entreprises interrogées accompagne d'ailleurs cette montée en compétences en formant les services techniques des collectivités territoriales.
 - L'enjeu écologique en lien avec le contrôle et la maintenance des infrastructures sur lesquels les professionnels de la branche interviennent. Sur l'activité assainissement, le renforcement du diagnostic des réseaux permet de limiter les fuites des eaux usées.
 - L'émergence de nouvelles solutions techniques (capteurs, drones, développement de l'IA...) permettant de faciliter le travail de contrôle et de maintenance des équipements industriels et des réseaux d'assainissement.
- Cette activité de contrôle semble donc en développement, en partie en raison de l'enjeu écologique, mais également pour répondre à des enjeux de rationalisation financière. Elle peut avoir plusieurs impacts pour les structures :
 - L'acquisition de matériel/équipement (sondes, drones, robots...)
 - Le développement de nouvelles compétences en lien avec la maîtrise des outils de diagnostic, l'analyse et l'interprétation des données recueillies, mais également avec la réhabilitation des réseaux existants (exemple de la réhabilitation de colonnes, chemisage de canalisation). Elle implique également aux professionnels de développer une nouvelle posture de conseil.

Les actions mises en œuvre en lien avec la TEE dans les entreprises de la branche

Des marges de manœuvre limitées sur la décarbonation des déplacements

- **Un peu plus d'un quart** des entreprises interrogées (26%) ont déjà mises en œuvre des actions en matière agissent en matière de **décarbonation des déplacements**. Il existe pourtant de nombreux leviers d'actions évoqués par les structures lors des entretiens qualitatifs, mais également de nombreux freins :
 - **L'optimisation des déplacements** : Il va s'agir en priorité d'organiser les interventions de manière à réduire au maximum le nombre de km parcours
 - La formation des opérateurs à l'**éco-conduite** et à un **usage plus efficient des équipements** lors des interventions, dans la mesure où ils sont le plus souvent alimentés via le moteur des véhicules.
 - **L'électrification de la flotte de véhicule/le recours à des bio-carburants** : Les professionnels interrogés sont unanimes. Les marges de manœuvre sont très différentes entre les véhicules légers et les poids lourds, qui constituent la majeure partie des flottes des entreprises interrogées.
 - Actuellement, il existe surtout des marges de manœuvre pour les **véhicules des fonctions supports**, mais également pour les **véhicules utilisés pour les « petites interventions »**, par exemple la maintenance immobilière, qui ne nécessitent pas des équipements trop puissants.
 - Pour les **camions de 3,5t**, qui sont le **plus souvent utilisés dans les interventions des professionnels** du secteur, il semble qu'il existe actuellement **peu d'alternative aux carburants fossiles** :
 - L'**électrification** des poids lourds en est encore à ses **balbutiements** et elle n'est pas envisagée comme une réelle solution alternative par les professionnels interrogés. Au regard des équipements embarqués dans les camions, la **recharge** du camion et des équipements constitue un problème particulièrement complexe actuellement non résolu.
 - Le recours aux **bio-carburants** est également relativement **marginal**.
- **Le renouvellement de la flotte de véhicules** : les véhicules les plus récents sont moins consommateurs que les plus anciens, et donc même sans électrification de leur flotte, des entreprises peuvent baisser leur empreinte carbone. Mais ce levier d'action reste marginal, dans la mesure où le cycle de vie des camions est important (le cycle de vie d'un poids lourd étant de 10 à 20 ans en moyenne).
- Au final, les entreprises interrogées sont relativement sceptiques sur leur capacité à agir en profondeur sur cet axe. Pourtant la mise en place des **Zones à Faibles Émissions** (ZFE) dans les grandes agglomérations les incite à adapter leur flotte de véhicules. A l'heure actuelle, une partie des entreprises interrogées ont obtenu des **dérogations** pour leur activité. Mais elles restent sous la menace d'un durcissement des règles.

Les actions mises en œuvre en lien avec la TEE dans les entreprises de la branche

Des aléas climatiques qui impactent particulièrement l'activité des structures et l'organisation du travail

- Les investigations mettent en avant que les **aléas climatiques** entraînent de **fortes variabilités** sur **l'activité** des entreprises de la branche et des impacts sur **l'organisation du travail et le contenu des interventions** :
 - Mise en place d'un **compteur d'heures en cas d'intempéries** (comptabilisation des heures d'interruption de l'activité en cas d'intempéries, par exemple, températures trop froides pour travailler entraînant le gel des canalisations/des véhicules) ;
 - En cas de **sécheresse, restriction importante** sur l'utilisation de l'eau ;
 - **Augmentation significative des interventions** à la suite d'épisodes d'inondations : nettoyage, pompage des réseaux qui mobilisent fortement les entreprises de la branche. Des interventions des entreprises de la branche en complément aux pompiers peuvent avoir lieu dans les situations les plus extrêmes
- Les **évolutions climatiques** engendrent principalement un **accroissement d'activité** pour les entreprises de la branche : **augmentation des interventions** mais également des actions **préventives** (gestion patrimoniale, diagnostic, pré-diagnostic), qui sont en développement. Cela ne concerne pas que les métiers relatifs au curage, mais également tout ce qui touche à **l'étanchéité des réseaux d'assainissement** (contrôle des réseaux d'assainissement, prévention des déversements en milieux naturels, exemple de la situation au bassin d'Arcachon avec des huîtres rendues impropre à la consommation à la suite d'une intempérie). La dimension « **conseil** » se renforce dans les interventions auprès des clients, particulièrement auprès des **collectivités territoriales**.
- L'évolution des aléas climatiques engendre également un **impact plutôt positif sur l'image de la profession** (« pompiers de l'environnement »). Les entreprises de la branche sont perçues comme des acteurs à part entière de la **gestion patrimoniale** des réseaux.
- Les entreprises interrogées mettent globalement en avant cette dimension

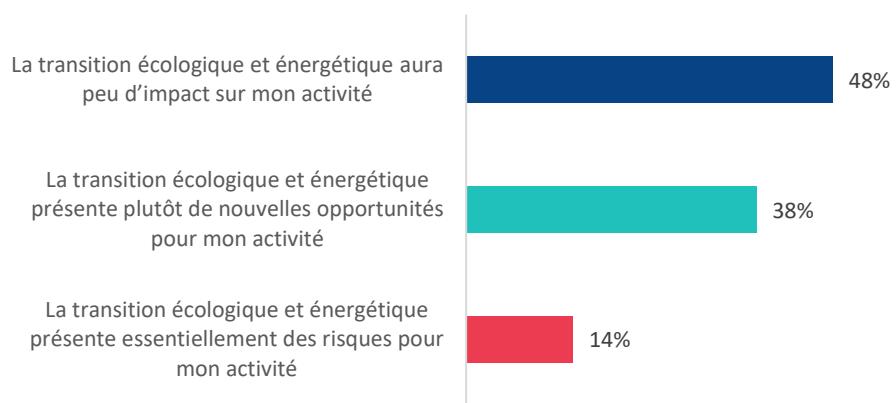
Impacts RH de la TEE pour les entreprises de la branche

Impacts RH de la TEE pour les entreprises de la branche

Un impact de la TEE sur l'activité jugé limité par une majorité d'entreprises

- Près de la **moitié** (55%) des entreprises interrogées estiment que la TEE aura **peu d'impact** sur leur activité. Les entretiens qualitatifs menés auprès des professionnels font également ressortir ce constat. Le **marché** de l'assainissement et de la maintenance est jugé **mature**, avec de **faibles perspectives de développement** pour les entreprises positionnées.
- Un **tiers** des structures interrogés (33%) y voient néanmoins de **nouvelles opportunités** pour développer leur activité, à mettre en lien avec le développement de la **valorisation des déchets** et du **contrôle** en amont des interventions.
- Au final, seule une **minorité** (12%) voit la **TEE** comme un **risque** pour leur activité, malgré la montée en exigences des commanditaires.

Laquelle de ces propositions correspond le mieux à votre appréhension des impacts de la transition écologique sur votre entreprise ?



Source : Enquête AMNYOS (66 répondants)



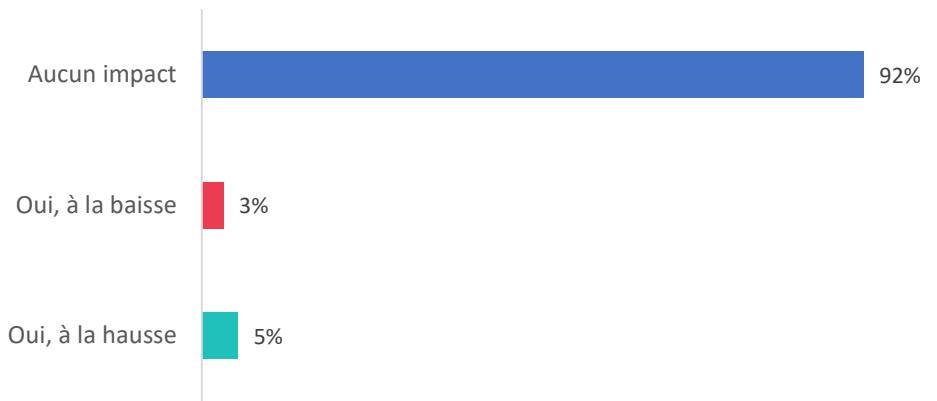
« On ne va pas avoir plus de volume d'activité avec la TEE. Par contre, les contraintes vont augmenter de la part des commanditaires. Il y aura plus d'exigences en termes de productivité, plus d'attentes par rapport aux camions utilisés »

Impacts RH de la TEE pour les entreprises de la branche

Des entreprises qui estiment que la TEE n'aura pas d'impact sur l'emploi

- La quasi-totalité (92%) des entreprises interrogées estiment que la TEE n'aura **aucun impact** sur l'emploi.

Pensez-vous que la transition écologique et énergétique va avoir des impacts sur vos effectifs salariés, à la hausse ou à la baisse ?



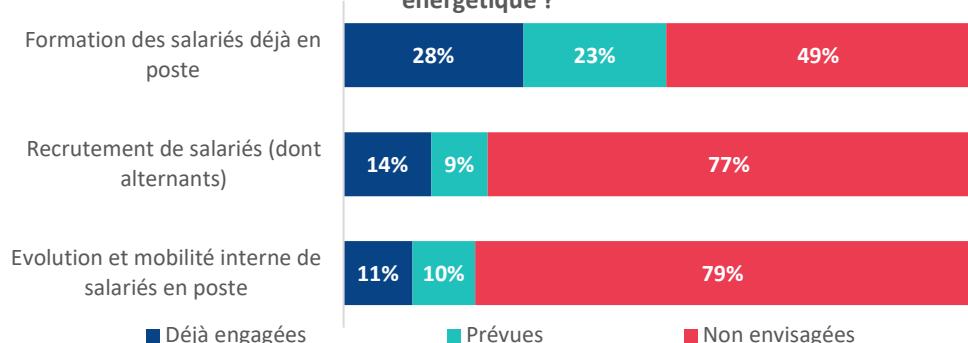
Source : Enquête AMNYOS (62 répondants)

Impacts RH de la TEE pour les entreprises de la branche

Des entreprises qui souhaitent en 1^{er} lieu former leurs salariés pour faire face aux évolutions en lien avec la TEE mais avec des difficultés dans l'identification de leurs besoins

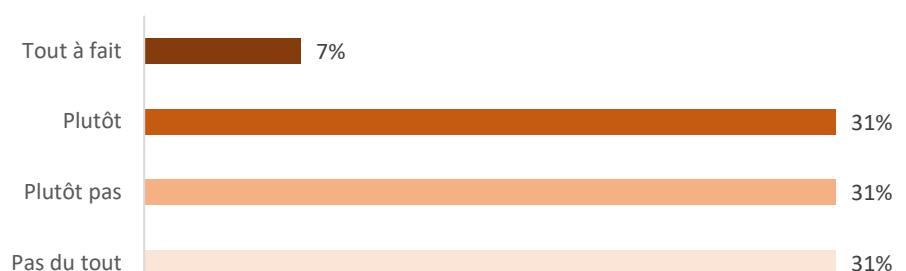
- La majorité des entreprises interrogées n'envisagent pas de mener d'actions spécifiques pour faire face aux évolutions liées à la TEE.
- Lorsque les entreprises souhaitent engager des actions, elles favorisent en 1^{er} lieu la formation des salariés déjà en poste (51%), loin devant le recrutement ou la mobilité interne (21%).
- Pour autant, la majorité (62%) des structures interrogées déclarent ne pas être en mesure de pouvoir identifier les besoins de formation en lien avec les impacts de la TEE.

Parmi les actions ci-dessous, lesquelles avez-vous engagées ou prévoyez-vous d'engager pour faire face à la transition écologique et énergétique ?



Source : Enquête AMNYOS (70 répondants)

Etes-vous en mesure d'identifier les besoins de formation en lien avec les impacts de la transition écologique et énergétique ?

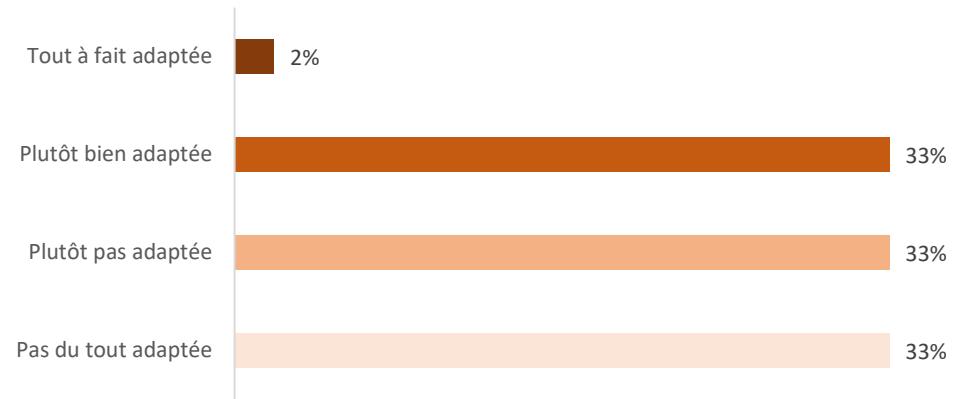


Source : Enquête AMNYOS (61 répondants)

Des entreprises souvent en difficulté pour identifier une offre de formation adaptée à leurs besoins

- Lorsque les entreprises identifient des besoins de formation, la majorité d'entre elles (66%) rencontrent des **difficultés** à trouver une **offre de formation adaptée** à leurs besoins.
- Les plus **grandes structures** interrogées développent d'ailleurs leur **propre centre de formation** pour répondre à leurs besoins en compétences. Elles se positionnent d'ailleurs elles-mêmes comme centre de formation pour d'autres entreprises de la branche.

Etes-vous en mesure d'identifier les besoins de formation en lien avec les impacts de la transition écologique et énergétique ?



Source : Enquête AMNYOS (43 répondants)

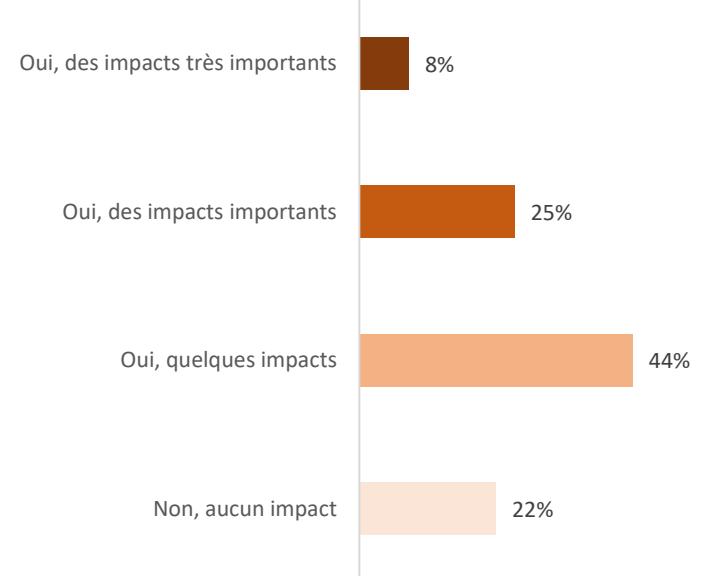
Impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences

Impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences

Une majorité d'entreprises anticipent des impacts de la TEE sur l'exercice des métiers principalement pour les opérateurs/techniciens

- Pour les **trois quarts** des entreprises interrogées, la transition écologique va avoir un impact sur **l'exercice de leurs métiers**. Même si **l'intensité** de ces impacts est jugée plutôt **modérée** par près de la **moitié** (44%) des professionnels interrogés.
- Les investigations mettent en avant l'impact des évolutions en cours en lien avec la TEE principalement pour les **opérateurs/techniciens** en assainissement, en maintenance industriel et en gestion des déchets :
 - Ces évolutions sont à mettre en lien avec la **maîtrise des nouveaux équipements/matériels utilisés** dans les activités (camions recycleurs, robots/drones par ex).
 - L'évolution des pratiques professionnelles dans **l'utilisation de l'eau** (adaptation de la puissance de l'eau aux besoins par ex), la **conduite des camions** (écoconduite), la nécessité de mener davantage de **diagnostics en amont** des interventions, le rôle de **conseil** de proximité auprès des clients.
 - Le développement d'**activités** comme le **traitement des déchets**, qui implique des **connaissances** (réglementation concernant les déchets dangereux par ex) ; ou encore la **maintenance** des réseaux, qui implique de développer des compétences qui relèvent des travaux publics (réhabilitation des réseaux d'assainissement par ex.).
- Ces évolutions s'inscrivent dans un **mouvement général de montée en compétences des opérateurs/techniciens**, avec des métiers de terrain qui se sont globalement complexifiés ces dernières années. La branche travaille à l'heure actuelle sur la mise en place d'un **Certificat de Qualification Professionnelle** (CQP) afin de faire reconnaître la technicité de ses opérateurs.

Pensez-vous que la transition écologique et énergétique va avoir des impacts sur l'exercice de vos métiers (activités, tâches à réaliser) ?



Source : Enquête AMNYOS (63 répondants)

Impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences

Au-delà des opérateurs/techniciens, un panel relativement large de métiers sont impactés par la TEE pour les entreprises les plus structurées

- Dans les entreprises les plus structurées, l'évolution de l'exercice des métiers en lien avec la TEE va également avoir des impacts sur :
 - **Les métiers des supports techniques :**
 - Les **géomaticiens** avec le développement des activités en lien avec le contrôle en amont des interventions a des impacts sur les besoins en termes de géométricien (cartographie des réseaux, analyse des données...) et le développement de l'intelligence artificielle.
 - Les **chefs d'atelier** et les **mécaniciens** pour la maintenance des camions et des équipements en évolution (électrification de la flotte, revamping des équipements, camions recycleurs...).
 - **Les fonctions supports :**
 - Les professionnels positionnés sur les **achats** et les **services informatiques** dans la mise en œuvre des **éco-gestes**.
 - Les professionnels positionnés sur la **Qualité-Hygiène-Sécurité-Sûreté-Environnement** (QHSSE) avec la mise en place de démarches en lien avec la **RSE**, le renforcement de la **traçabilité des déchets**, la connaissance de la **réglementation en vigueur**, la connaissance des **nouveaux processus/procédés existants** en lien avec le prétraitement; la valorisation et la **réduction des déchets** dans le cadre de l'activité, connaissances spécifiques en lien avec les différents types de déchets (gestion des micropolluants par ex.)
 - Les **RH**, qui doivent notamment faire face, avec les managers, à **l'évolution de l'activité** en lien avec les **aléas climatiques** (évolution des horaires pour éviter les fortes chaleurs, intensification de l'activité à la suite des épisodes d'inondations...)

Impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences

Familles de métiers	Métiers	Impacts TEE sur les compétences (développement de nouvelles compétences / renforcement des compétences existantes)
Métiers des interventions techniques	Opérateurs et techniciens	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre <i>de nouveaux équipements/matériels (camions recycleurs, robots/drones par ex)*</i> lors des interventions. ✓ Réaliser les interventions <i>dans le respect de l'économie de l'eau (adaptation de la puissance de pompage de l'eau aux besoins réels de l'intervention par ex) et de l'énergie*</i>. ✓ <i>Conduire les véhicules dans le respect de l'ecoconduite*</i>. ✓ Réaliser un état des lieux <i>et diagnostics en amont des interventions pour optimiser les interventions*</i>. ✓ Apporter des conseils d'entretien et de bonnes pratiques d'utilisation des installations auprès des clients.
	Chefs d'équipe et responsable d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Optimiser</i> des déplacements et interventions des équipes <i>pour réduire l'empreinte carbone*</i>

* : éléments en *italique* et en **gras** n'existant pas à ce jour dans les compétences identifiées dans la cartographie des métiers de la branche

Impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences

Familles de métiers	Métiers	Impacts TEE sur les compétences (développement de nouvelles compétences / renforcement des compétences existantes)
Métiers du support technique	Géomaticien	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrôler les installations en amont des interventions afin de <i>réaliser un pré-diagnostic</i>, de mettre en œuvre <i>des interventions de maintenance préventive et de réhabilitation des réseaux existants*</i> à l'aide d'outils et logiciels spécifiques permettant la cartographie des réseaux, l'analyse des données... (<i>développement de l'intelligence artificielle</i>)*.
	Technicien de maintenance / mécanicien	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser des opérations de maintenance des <i>camions et des équipements en évolution (électrification de la flotte, camions recycleurs...)*</i>. ✓ Réaliser des <i>opérations de rénovation et/ou amélioration d'équipements (rewamping)*</i> afin les rendre plus respectueux de l'environnement.
	Chef d'atelier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser les activités, les moyens humains et techniques de l'atelier de maintenance (entretien, opérations de maintenance, <i>opérations de rénovation et amélioration des équipements</i>)*. ✓ Accompagner le développement des compétences de son équipe <i>en particulier sur l'évolution technique des équipements et véhicules*</i>

* : éléments en *italique* et en **gras** n'existant pas à ce jour dans les compétences identifiées dans la cartographie des métiers de la branche

Impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences

Familles de métiers	Métiers	Impacts TEE sur les compétences (développement de nouvelles compétences / renforcement des compétences existantes)
Métiers du QHSSE	Chargé de la qualité / Responsable QHSSE	<ul style="list-style-type: none">✓ Définir et mettre en œuvre des démarches en <i>lien avec la RSE</i>*.✓ Mettre en œuvre la politique QHSSE (<i>traçabilité renforcée des déchets</i>)*.✓ Réaliser une veille réglementaire et technique (<i>nouveaux processus/procédés existants en lien avec le prétraitement de déchets, la valorisation et la réduction des déchets et gestion des micropolluants par ex.</i>)*
	Chargé(e) de la Protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none">✓ Mettre en œuvre et contrôler la mise en œuvre de la politique de protection de l'environnement et de développement durable de l'entreprise.✓ Réaliser une veille technique et réglementaire.

* : éléments en *italique* et en **gras** n'existant pas à ce jour dans les compétences identifiées dans la cartographie des métiers de la branche

Impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences

Familles de métiers	Métiers	Impacts TEE sur les compétences (développement de nouvelles compétences / renforcement des compétences existantes)
Métiers des fonctions support et du management général	Les services informatiques : Technicien(ne) systèmes d'information	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conseiller et assister les utilisateurs des systèmes d'informations de l'entreprise dans l'utilisation des équipements et dans le respect des écogestes*. ✓ Piloter la conception, la mise en œuvre ...des systèmes d'information, en garantissant la sécurité, la qualité de ces systèmes et la réduction de l'empreinte carbone*. ✓ Déterminer et piloter les grandes évolutions des systèmes d'information ... et définir les investissements correspondants en prenant en compte la réduction de l'empreinte carbone et la lutte contre l'obsolescence programmée*. ✓ Réaliser une veille technique et réglementaire*.
	Responsable des systèmes d'information	
	Dirigeant et Responsable des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir des modalités et des process d'adaptation de l'activité* en lien avec les aléas climatiques (évolution des horaires pour éviter les fortes chaleurs, intensification de l'activité à la suite des épisodes d'inondations...)

* : éléments en italique et en gras n'existant pas à ce jour dans les compétences identifiées dans la cartographie des métiers de la branche

Analyse de l'offre de formation en lien avec la TEE et les besoins identifiés

Analyse de l'offre de formation

Rappel – des entreprises qui souhaitent en premier lieu former leurs salariés pour faire face aux évolutions en lien avec la TEE, mais qui rencontrent des difficultés dans l'identification de leurs besoins

1

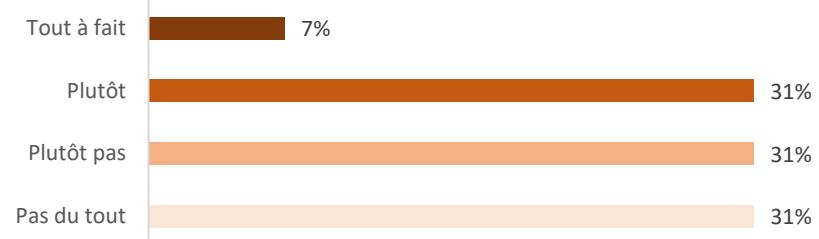
Lorsque les entreprises souhaitent engager des actions, elles **favorisent en 1^{er} lieu la formation des salariés déjà en poste** (48%), loin devant le recrutement (19%) ou la mobilité interne (20%). Pour autant, la **majorité** (62%) des structures interrogées déclarent **ne pas être en mesure** de pouvoir **identifier les besoins** de formation en lien avec les impacts de la TEE.

2

Lorsque les entreprises identifient des besoins de formation, la majorité d'entre elles (66%) rencontrent des **difficultés** à trouver une **offre de formation adaptée** à leurs besoins.

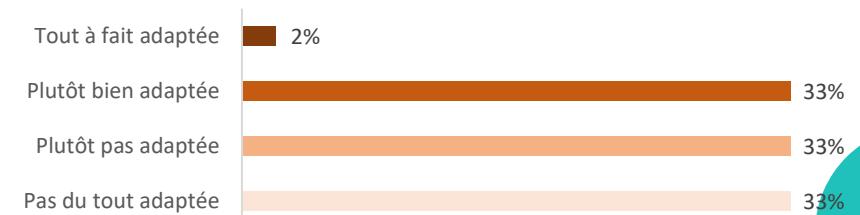
Les plus **grandes structures** interrogées développent d'ailleurs leur **propre centre de formation** pour répondre à leurs besoins en compétences. Elles se positionnent elles-mêmes comme centre de formation pour d'autres entreprises de la branche.

Etes-vous en mesure d'identifier les besoins de formation en lien avec les impacts de la transition écologique et énergétique ?



Source : Enquête AMNYOS (61 répondants)

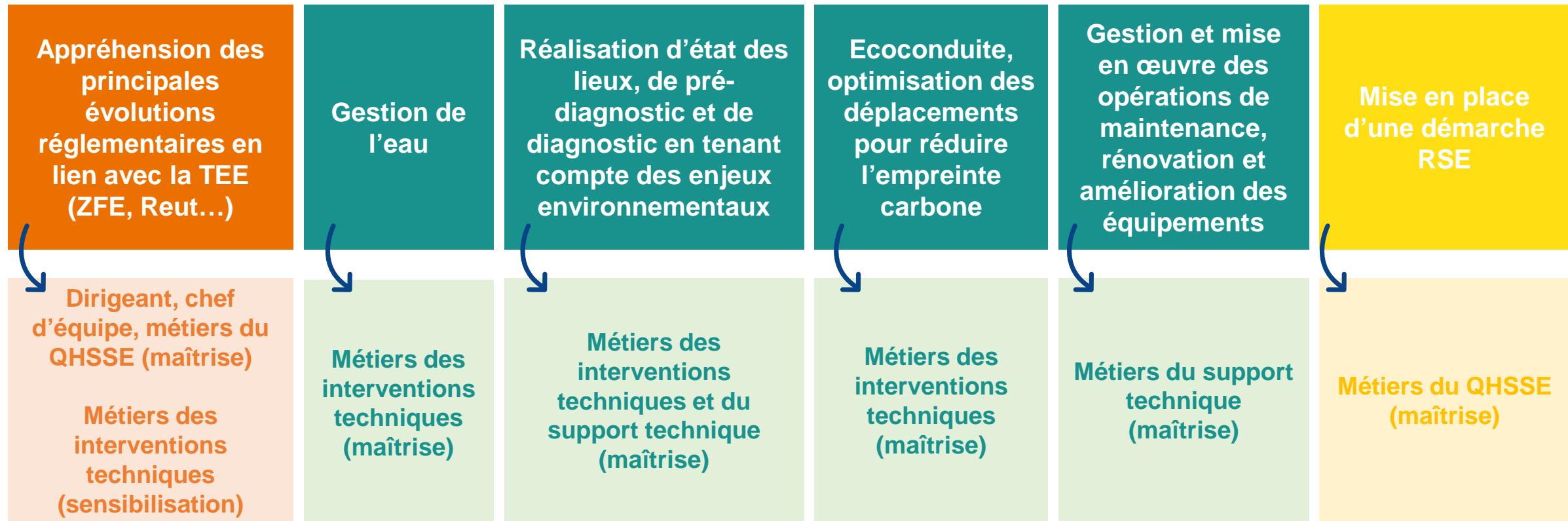
L'offre de formation existante en lien avec les évolutions dues à la transition écologique et énergétique est-elle adaptée aux besoins de l'entreprise ?



Source : Enquête AMNYOS (43 répondants)

Analyse de l'offre de formation

Les principaux besoins des entreprises en termes de sensibilisation/formation sur le sujet de la TEE



Analyse de l'offre de formation

Certifications en lien avec les métiers de la branche AMI – comment répondent-elles à ces besoins ?

Remarque : Les travaux d'analyse des certifications ont été réalisés sur les métiers emblématiques de la branche

Familles de métiers	Métiers	Certifications en lien avec les métiers	Analyse des certifications et adaptation aux besoins TEE
Métiers des interventions techniques	Opérateurs et techniciens	<p>CQP de la branche AMI</p> <p>CAP Agent de propreté et d'hygiène - RNCP39938 – Échéance : 31-12-2025</p> <p>CAP Propreté de l'environnement urbain, collecte et recyclage - RNCP39948 - Échéance : 31-12-2025</p>	<p>Les certifications intègrent des compétences en lien avec le respect de l'environnement et l'écoconduite et de réalisation d'état des lieux en amont des interventions.</p>
	Chefs d'équipe et responsable d'exploitation	<p>Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement (GPPE) - RNCP39946 – Échéance : 31-12-2025</p> <p>Bac pro Hygiène, Propreté, Stérilisation - RNCP39947 – Échéance : 31-12-2025</p> <p>BTS des Métiers des services à l'environnement - RNCP39944 – Échéance : 31-12-2029</p>	<p>Cependant, il pourrait être important de développer des compétences liées :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ À la mise en œuvre de nouveaux équipements et nouveaux matériels✓ À la gestion de l'eau de façon plus spécifique✓ À la réalisation d'un état des lieux ou diagnostic

Analyse de l'offre de formation

Certifications en lien avec les métiers de la branche AMI – comment répondent-elles à ces besoins ?

Familles de métiers	Métiers	Certifications en lien avec les métiers	Analyse des certifications et adaptation aux besoins TEE
Métiers du support technique	Géomaticien	TP Technicien en géomatique – Niveau 5 - RNCP37103 – Échéance : 25-02-2028	<p>La certification intègre des compétences en lien avec l'analyse des données et l'utilisation d'outils et logiciels professionnels adaptés</p> <p>L'adaptation aux nouvelles technologies doit être réalisée par les organismes de formation</p>
	Technicien de maintenance / mécanicien	CAP Maintenance des véhicules - RNCP39809 - Échéance : 31-12-2028 BAC PRO Maintenance des véhicules - RNCP40009 – Échéance : 31-12-2028	<p>Les certifications RNCP intègrent des compétences en lien avec à la maintenance des véhicules et équipements</p> <p>Cependant, il pourrait être important de développer des compétences liées :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Aux opérations de maintenance des camions et des équipements en évolution (électrification de la flotte)✓ Aux opérations de rénovation et/ou amélioration d'équipements
	Chef d'atelier	BTS Maintenance des véhicules - RNCP38367 – Échéance : 31-12-2026 Si développement des véhicules électriques , il existe des certifications du Répertoire spécifique : Réaliser l'entretien et la maintenance d'un véhicule électrique et hybride - RS6942 – Échéance 18-12-2027 (CPNE Automobile)	

Analyse de l'offre de formation

Une place marginale de la TEE dans un recours à la formation largement dominé par les formations obligatoires et réglementaires

- D'après les données transmises par l'OPCO EP sur le recours à la formation des entreprises* de la branche, **près d'une entreprise sur cinq** a eu recours à la formation en 2023.
- La très grande majorité des formations sont en lien avec les **formations obligatoires et réglementaires** : CACES, FIMO, FCO, CATEC, Travail en hauteur, sécurité des personnels...
- **Une seule formation a été identifiée en lien avec la TEE.** Il s'agit d'une formation généraliste en lien avec la sensibilisation aux démarches Qualité-Sécurité-Environnement (QSE).

* Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.)

Analyse de l'offre de formation

Ce qu'il existe à date comme offre de sensibilisation/formation au regard des besoins identifiés

Appréhension des principales évolutions en lien avec la TEE (réglementaires, stratégies d'entreprise,,)

Dirigeant, chef d'équipe, métiers du QHSSE (maîtrise)

Métiers des interventions techniques (sensibilisation)

Une offre de formation diversifiée, mais assez peu en lien direct avec des enjeux spécifiques à la branche AMI (davantage une approche généraliste des impacts de la TEE sur l'activité d'une entreprise)

- Plusieurs **profils** au sein des entreprises de la branche peuvent être concernés par ce besoin, à des degrés plus ou moins prégnants, impliquant **des réponses différenciées** (sensibilisation, formation)
- **Pour les dirigeants, chefs d'équipe, métiers du QHSSE (maîtrise de ces enjeux) :**
 - CNAM – initiation/certification « La transition écologique dans les pratiques professionnelles », intégrant des modules spécifiques aux métiers verts (assainissement, traitement des déchets, distribution de l'eau et de l'énergie, industrie verte...)
- **Pour les métiers des interventions techniques** (sensibilisation, actualisation de ses connaissances en continu) :
 - Des modules de sensibilisation sont portés par différentes structures (fresques du climat...) : CCI, ADEME, OF, Office international de l'eau...
 - Beaucoup de ressources ont été structurées en ligne : OPCO EP, ADEME, newsletters d'organismes engagés sur le sujet (Youmatter...)
 - Informations portées en propre par la Branche (newsletters...)

Analyse de l'offre de formation

Ce qu'il existe à date comme offre de formation au regard des besoins identifiés

Gestion de l'eau

Métiers des interventions techniques (maîtrise)

Une offre faible sur les spécificités de la branche et les enjeux de gestion durable de la ressource en eau, avec une couverture territoriale assez inégale

- **RIVARD** : par exemple, formation « opérateur mécanicien », intégrant notamment « la maîtrise des paramètres permettant d'optimiser la puissance consommée »
- **CNAM** – modules d'initiation et deux certifications « La transition écologique dans les pratiques professionnelles », « Certificat de compétence Traitement et gestion des eaux – production-assainissement ».
- **ENGEES** : « Comprendre et mettre en place une Analyse de Cycle de Vie applicable au domaine de l'eau et de l'environnement », « Modernisation et intensification du traitement des eaux usées: exploration des procédés innovants »
- **Sur ce sujet, l'offre de formation semble s'être davantage développée à destination des métiers du bâtiment/urbanisme. Elles peuvent aborder des dimensions utiles pour les entreprises de la branche AMI.**
- Par exemple :
 - Envirobac Occitanie : « Gestion durable de l'eau potable et des eaux non conventionnelles » - intérêt sur les aspects réglementaires et référentiels de qualité environnementale, compréhension des enjeux locaux autour de la ressource et du contexte de changement climatique
 - Sénova – « Gestion économie de l'eau et assainissement écologique »
 - CSTB « Gestion durable de l'eau : contexte, enjeux et solutions techniques »

Analyse de l'offre de formation

Ce qu'il existe à date comme offre de formation au regard des besoins identifiés

Réalisation d'état des lieux, de pré-diagnostic et de diagnostic en tenant compte des enjeux environnementaux



Métiers des interventions techniques et du support technique (maîtrise)

Une offre très faible sur les spécificités de la branche AMI

- Des **modules de formation** peuvent être proposés par les **concepteurs des équipements/outils** permettant la réalisation des **pré-diagnostic ou diagnostic**, visant la prise en main de ces équipements par les professionnels :
 - Pré-diagnostic télévisuel (maintenance préventive et curative, gestion du patrimoine), drones, robots filaires, capteurs embarqués...)
 - Outils d'auscultation (caractérisation mécanique, tenue structurelle des ouvrages souterrains...)
 - Outils dématérialisés (modélisation/programmation des investissements d'études et de travaux de maintenance en réhabilitation).
- **L'Office International de l'eau** propose des formations sur des **thématisques proches**, mais qui ne sont pas orientées directement à destination des professionnels de la branche AMI : par exemple la formation « Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur », proposée à destination des responsables technique d'un service d'assainissement, ingénieur et technicien bureau d'études.

A noter : l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE) a produit un guide sur la mise en œuvre du diagnostic permanent, visant à accompagner les professionnels dans la mise en œuvre et le déploiement du diagnostic au service de l'environnement et de la santé publique, contenant : des éléments sur les évolutions réglementaires, 12 fiches techniques et 3 fiches retour d'expérience.

Analyse de l'offre de formation

Ce qu'il existe à date comme offre de formation au regard des besoins identifiés

Ecoconduite,
optimisation des
déplacements
pour réduire
l'empreinte
carbone



Métiers des
interventions
techniques
(maîtrise)

Une offre très abondante sur l'écoconduite, souvent intégrée aux formations obligatoires en lien avec le transport de matières dangereuses

- Plusieurs organismes proposent des modules de formation sur l'écoconduite, couvrant l'ensemble du territoire, avec des sessions fréquentes : Ecole de conduite française professionnelle, AFTRAL...
- Elles visent l'apprentissage des techniques de conduites économiques et écologiques, en réduisant la consommation de carburant , la pollution et en améliorant la sécurité (par exemple l'Ecole de conduite française envisage des réductions de 5 à 25%).
- Les sessions de formation incluent des sessions pratiques sur route et sur simulateur.
- Une offre de formation développée concernant les normes qualité environnementales (par exemple, norme ISO 14001, sur les systèmes de management environnemental

Analyse de l'offre de formation

Ce qu'il existe à date comme offre de formation au regard des besoins identifiés

Gestion et mise en œuvre des opérations de maintenance, rénovation et amélioration des équipements



Métiers du support technique (maîtrise)

Une offre très faible sur la gestion et mise en œuvre des opérations de maintenance, en lien avec les spécificités des équipements et véhicules des entreprises de la branche

- Des **modules de formation** proposés par les **constructeurs**, mais qui ne donnent pas pleinement satisfaction, compte tenu de leur **orientation commerciale** (davantage de valorisation des véhicules que des pratiques durables).
- Une difficulté à identifier les offres de formation sur la gestion et mise en œuvre des opérations de maintenance concernant les **engins, camions et équipements des entreprises** de la branche (notamment sur électrification de la flotte)

Analyse de l'offre de formation

Ce qu'il existe à date comme offre de formation au regard des besoins identifiés



Pour les fonctions supports/métiers du QHSSE, une offre de formation continue en lien avec la TEE relativement riche, qui couvre les besoins identifiés

Thématiques de formation	Nbre d'OF identifiés sur la thématique	Nbre de formations en lien avec la thématique	Durée moyenne des formations dispensées en h	Pourcentage de formation réalisées en distanciel/mixte
Formations en lien avec l'appréhension des enjeux liés à la RSE	33	56	25h	40%
Formations en lien avec l'appréhension des enjeux liés à la TEE	11	17	21h	80%
Formations en lien avec l'achat durable	13	27	21h	63%
Formations en lien avec le numérique responsable	18	22	14h	23%

Analyse de l'offre de formation

Quand l'offre existe (mise en place d'une démarche RSE...) l'offre de formation en lien avec la TEE semble encore faiblement mobilisée

- Les **organismes de formation** rencontrés en entretien constatent, à date, une **très faible mobilisation** de l'offre de formation proposée en lien avec la TEE développée et en lien avec les évolutions des fonctions support.
- **Peu d'entreprises** les sollicitent **en direct** sur ces dimensions. Celles qui le font sont principalement de **grandes entreprises**, ayant déjà initié des actions de formation en interne et souhaitant approfondir certaines dimensions.
- D'autre part, lorsque les organismes de formation mènent des **actions de prospection** pour valoriser leur offre auprès des entreprises, ils soulignent la nécessité de déployer des **argumentaires** « robustes », permettant de lever leurs **crainches** (niveau d'expertise requis pour appréhender les enjeux TEE, pertinence d'aller sur ces sujets par rapport à d'autres...). La **mise en avant d'exemples** d'entreprises ayant déjà suivi ces formations s'avère souvent aidante pour favoriser leur engagement.
- Les organismes de formation font également le constat que la TEE n'est **pas souvent la clé d'entrée des entreprises** sur la thématique. Elles ont généralement besoin d'avoir des approches plus globales, comme la RSE, pour aborder la TEE et faire le lien avec d'autres thématiques comme les **conditions de travail**.



« La TEE n'est pas souvent un sujet de mobilisation ou d'appel pour les entreprises. Passer par la RSE, par des exemples d'autres entreprises aident beaucoup à dépasser leurs doutes, à les convaincre » (organisme de formation)

« Une mobilisation extrêmement faible de cette offre, seulement une dizaine d'entreprises sur les deux dernières années. Nous n'avons pas encore trouvé comment les interpeller, mais nous pensons que cela peut changer, être structurant dans les années à venir. On pense que, pour répondre à ces enjeux climatiques, la formation peut être une vraie solution aujourd'hui, pour s'informer, comprendre, agir » (organisme de formation)

Analyse de l'offre de formation

Un double enjeu autour de la mise en visibilité de l'offre de formation existante et de l'articulation entre OF et OPCO pour favoriser sa mobilisation

- Les **entreprises de la branche** rencontrent des **difficultés multiples** pour se repérer dans l'offre de formation existante. Elles peinent à définir précisément leurs **besoins**, à **identifier** les organismes de formation présents sur le territoire, à **hiérarchiser** les actions à entreprendre, ainsi qu'à **dégager** les ressources nécessaires.
- Les organismes de formation, pour leur part, relèvent des difficultés à toucher les entreprises ainsi qu'à évaluer la **pertinence** des modules proposés et leur **adéquation** avec les **attentes, besoins** des entreprises, en raison d'un manque d'informations sur ces derniers.
- Les organismes de formation identifient l'**OPCO** comme un levier pour pallier ces difficultés, en renforçant les espaces de dialogue existants, autour de **plusieurs enjeux** :
 - Identification et caractérisation des besoins des entreprises
 - Identification des sujets d'intérêts/éléments clefs pour adapter les argumentaires relatifs à la présentation de l'offre de formation
 - Identification des leviers financiers pouvant être mobilisés par les entreprises sur ce sujet



« On a déjà des liens avec l'OPCO mais on pourrait les renforcer sur ce sujet, mieux comprendre ce qui intéresse les entreprises, où elles en sont. On a beaucoup de mal à apprécier leur degré de maturité. Et puis on ne maîtrise pas toujours très bien en interne les modalités de financement à disposition des entreprises. »
(organisme de formation)

Analyse de l'offre de formation

En synthèse

Besoins peu/non couverts par l'offre actuelle

Besoins partiellement couverts par l'offre actuelle

Besoins couverts par l'offre actuelle

Appréhension des principales évolutions en lien avec la TEE (réglementaires, stratégies d'entreprise...)



Gestion de l'eau



Réalisation d'état des lieux, de pré-diagnostic et de diagnostic en tenant compte des enjeux environnementaux



Ecoconduite, optimisation des déplacements pour réduire l'empreinte carbone



Gestion et mise en œuvre des opérations de maintenance, rénovation et amélioration des équipements



Mise en place d'une démarche RSE



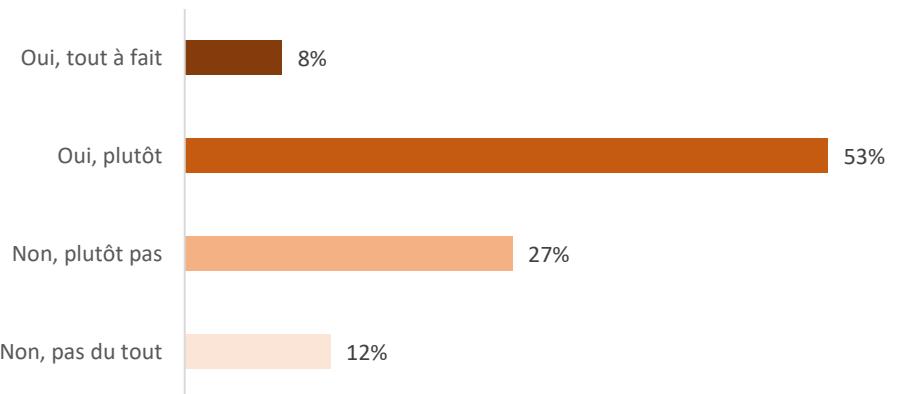
Besoins d'appui pour agir sur la TEE pour les entreprises de la branche

Besoins d'appui pour agir sur la TEE pour les entreprises de la branche

Des entreprises dont la confiance en leur capacité à faire face aux enjeux en lien avec la TEE reste à renforcer

- La majorité (61%) des entreprises interrogées sont **confiantes** dans leur capacité à faire face aux impacts de la TEE.
- Mais cette **confiance** reste à **renforcer**, avec 53% d'entreprises qui se positionnent comme « **plutôt confiantes** ».
- Les entreprises qui se déclarent peu ou pas en capacité de faire face à la TEE mettent avant tout en avant le **manque de moyens d'investissements**.
- Un enjeu se pose en effet sur la **capacité des plus petites entreprises** à y faire face, avec des **moyens limités**, une **appréhension** parfois plus difficile des **enjeux** de la TEE et des **possibilités** d'action.

Pensez-vous que votre entreprise est en capacité de bien se préparer à la transition écologique et énergétique et à ses conséquences ?



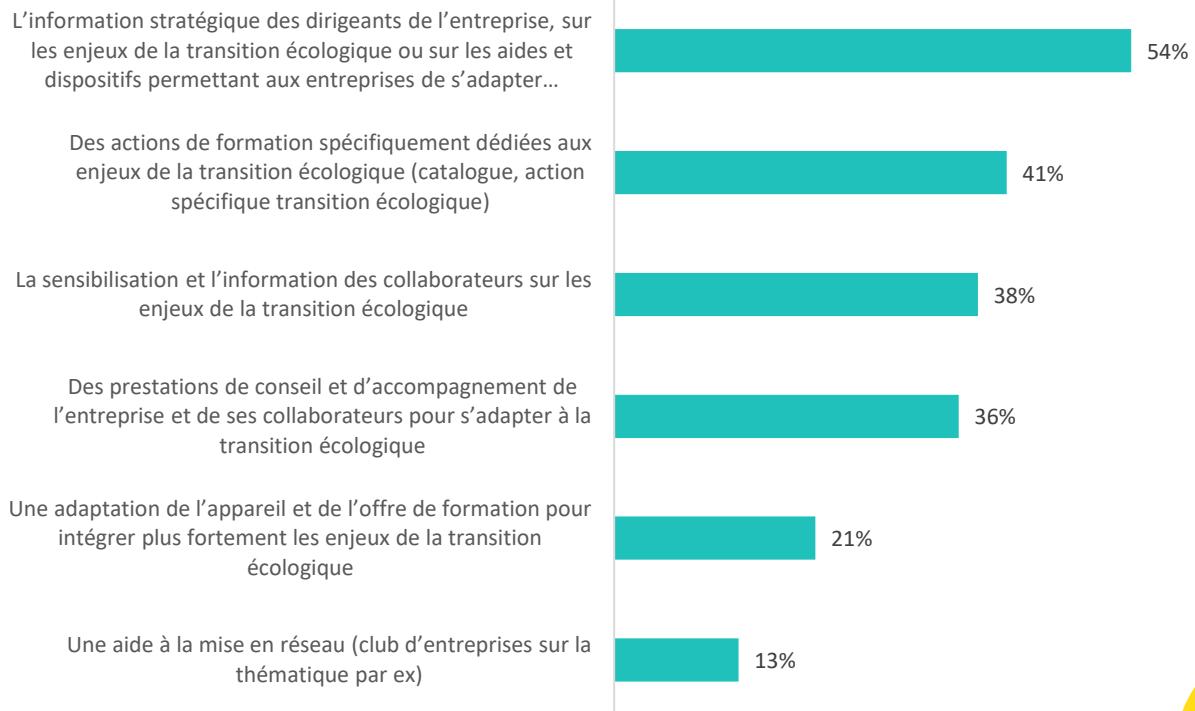
Source : Enquête AMNYOS (60 répondants)

Besoins d'appui pour agir sur la TEE pour les entreprises de la branche

Une appréhension encore limitée des enjeux et des besoins d'appui en lien avec la TEE

- Les entreprises interrogées sont globalement **en difficulté pour exprimer des besoins** par rapport à la TEE.
- **Un peu plus de la moitié** d'entre elles seulement ont été en mesure de se positionner par rapport aux **propositions d'appui identifiées**.
- Les **besoins** exprimés sont relativement larges. Aucune proposition ne ressort véritablement, même si le **besoin d'information/sensibilisation des dirigeants** aux enjeux de la TEE et sur les aides/dispositifs prédomine, avec plus de la moitié des répondants.
-

Quelles sont les attentes de votre entreprise en matière d'appui de l'OPCO EP ou la branche professionnelle sur le sujet de l'adaptation à la transition écologique et énergétique ?



Source : Enquête AMNYOS (39 répondants)

Les points clés

Les points clés de l'étude

- L'action des entreprises en matière de TEE **repose actuellement encore principalement sur les dirigeants**, qui entretiennent souvent un **rapport ambigu** avec la TEE, synonyme d'investissements sur le matériel et les équipements et de contraintes réglementaires.
- Les clients sont encore **peu moteurs** en termes d'attentes par rapport à la TEE, d'autant plus lorsqu'il s'agit des **particuliers** et des **collectivités territoriales**.
- Les exigences des clients, lorsqu'elles sont exprimées portent essentiellement sur la **gestion de l'eau** dans les interventions et la **décarbonation de la flotte de véhicules**
- La TEE impacte les **entreprises de la branche de manière pluridimensionnelle**, au niveau des activités développées, de l'exercice des métiers, de l'organisation du travail, des matériels/équipements utilisés...
- Ce qui nécessite une **évolution des compétences** dans de **nombreuses familles de métiers de la branche** pour les entreprises les plus structurées, même si les métiers **d'opérateurs/techniciens** semblent être **les plus impactés**, d'autant plus qu'ils sont présents dans l'ensemble des structures de la branche.

Les points clés de l'étude

- Pour faire face aux enjeux en lien avec la TEE, les entreprises ne **prévoient pas d'évolution de l'emploi**. Elles privilégient avant tout la **montée en compétences** des salariés en poste par la **formation**.
- Mais elles rencontrent des **difficultés à identifier précisément leurs besoins en compétences** en lien avec la TEE. D'ailleurs, en 2023, **quasiment aucune entreprise** de la branche **n'avait eu recours à un financement** de l'OPCO EP pour former un de ses salariés sur une formation **en lien avec la TEE**.
- L'analyse des principales certifications en lien avec les métiers des interventions techniques met en avant qu'elles intègrent des compétences en lien avec le respect de l'environnement et **l'écoconduite** et de **réalisation d'état des lieux en amont** des interventions.
- Cependant, il pourrait être important de développer des compétences liées à la mise en œuvre de **nouveaux équipements et nouveaux matériels** ; à la **gestion de l'eau** de façon plus spécifique et à la réalisation d'un **état des lieux ou diagnostic**.
- Or l'analyse de **l'offre de formation continue** met en avant les **limites de l'offre actuelle** pour développer ces compétences, particulièrement en ce qui concerne la **gestion de l'eau** et la **réalisation d'état des lieux/prédiagnostic**.
- L'analyse de l'offre de formation met également en avant **l'existence d'une offre de formation généraliste bien étoffée** pour appuyer les **dirigeants** à mieux **appréhender les impacts** la TEE sur **l'activité** de leur entreprise, mais elle paraît encore **trop peu en adéquation** avec leurs enjeux spécifiques pour répondre pleinement à leurs besoins.

Plan d'action

Vue d'ensemble du plan d'action



Informer



Accompagner



Expérimenter
sur le volet de
la formation

Enjeu	Registre d'action	Action
Enjeu n°1 : Renforcer la connaissance des entreprises et des salariés par rapport à la TEE	Outils	<ul style="list-style-type: none"> Conception d'un argumentaire à destination des dirigeants pour passer à l'action sur la TEE (enjeux et défis de la TEE, impacts et opportunités économiques, leviers pour passer à l'action....) Valorisation et/ou développement d'outils pédagogiques à destination des salariés (fresque du climat contextualisée aux enjeux de la branche AMI par exemple).
	Webinaire	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un cycle de webinaires sur la TEE et ses impacts (approche généraliste) auprès des entreprises de la branche
	Evènement	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une séquence thématique sur la TEE dans le cadre d'un congrès annuel de MAIGE, permettant aux entreprises de la branche de valoriser leurs actions sur la TEE, de partager leurs retours d'expérience et bonnes pratiques
Enjeu n°2 : Appuyer les entreprises dans leur mise en action par rapport à la TEE	Diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des entreprises de l'outil de diagnostic sur la maturité en termes de TEE élaboré par l'OPCO EP « Réflex TEE », permettant ensuite leur orientation vers les ressources les plus adaptées
	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des entreprises les plus volontaristes d'accompagnements spécifiques sur la TEE, en s'appuyant sur le dispositif PCRH (PCRH Transition écologique) ou l'offre de conseil approfondi Transition écologique en développement en 2025 (expérimentation en cours de ce format d'accompagnement lancé en 2025)
Enjeu n°3 : Développer les compétences des dirigeants et des salariés en lien avec les enjeux TEE identifiés	Valoriser l'offre de formation existante	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des entreprises d'un outil permettant d'identifier l'offre de formation actuelle destinée à sensibiliser les dirigeants et salariés aux enjeux liés à la TEE et à structurer leur démarche RSE et/ou à accompagner les salariés sur les besoins en compétences identifiés (écoconduite par exemple)
	Développer l'offre de formation	<ul style="list-style-type: none"> Projet expérimental de développement d'une formation à destination des opérateurs en lien avec les compétences identifiées en matière de TEE (gestion de l'eau, pré-diagnostic, écoconduite...) Coloration TEE du CQP de branche

Enjeu N°1 : Renforcer la connaissance des entreprises et des salariés par rapport à la TEE

Principaux constats justifiant les pistes d'actions

- Près des **trois quart**s (73%) des entreprises interrogées accordent de l'**importance** à la TEE, mais seules un **quart** environ (23%) des entreprises interrogées la considèrent comme très importante.
- Les entreprises de la branche sont soumises à des **évolutions réglementaires rapides** et **fortement impactantes** dans l'exercice de leurs activités (ZFE, REUT...)
- Les métiers **d'opérateurs en assainissement et en traitement des déchets** font partie des **métiers « verts »** identifiés par l'Observatoire National des Emplois et Métiers de l'Economie Verte (Onemev). L'activité même des entreprises de la branche contribue donc à l'action des collectivités et des entreprises en matière de TEE. Pour autant, selon les entretiens menés auprès des professionnels, cette **prise de conscience** d'être acteur de la TEE est **encore limitée**, en lien avec une activité qui a longtemps souffert d'une image relativement négative.
- La **TEE** est également **associée** à des **contraintes**, notamment sur la décarbonation des flottes de véhicules (zone ZFE), qui peuvent engendrer une image négative auprès des structures, dans la mesure où elle implique des **investissements** conséquents.
- Néanmoins, il existe une volonté au sein de la branche de mettre en avant l'**aspect environnemental** dans la communication sur les **métiers**, et d'en faire un **argument différenciant** pour pallier les difficultés de recrutement que rencontrent les structures.



Actions proposées :

- **Conception** d'un **argumentaire** sur les impacts de la TEE sur les enjeux économiques des entreprises de la branche (susciter l'adhésion, le passage à l'action)
- Valorisation et/ou développement **d'outils pédagogiques à destination des salariés** (fresque du climat contextualisée aux enjeux de la branche AMI...)
- Organisation d'un **cycle de webinaires sur la TEE et ses impacts (approche généraliste)** auprès des entreprises de la branche
- Organisation d'une **séquence thématique sur la TEE** dans le cadre d'un congrès annuel de **Maiage**

Enjeu N°1 : Renforcer la connaissance des entreprises et des salariés par rapport à la TEE



Conception d'un argumentaire sur les impacts de la TEE sur les enjeux économiques des entreprises de la branche



Objectifs

- Favoriser la prise de conscience des dirigeants sur les impacts de la TEE et les enjeux économiques associés pour en faire un levier
- Mobiliser les principaux enseignements de l'étude sur l'impact de la TEE sur les emplois, métiers et compétences des entreprises de la branche
- Valoriser l'offre de services développée par la branche, l'OPCO sur le sujet, en fonction des besoins et du niveau de maturité des entreprises



Comment y aller ?

Principales sous-actions	Acteurs mobilisés
<p>Préparation de l'argumentaire (objectifs, cibles, éléments de langage)</p> <ul style="list-style-type: none">Définir les objectifs de l'argumentaire : susciter l'adhésion des entreprises et des parties prenantes ; encourager le passage à l'action ; mettre en évidence les opportunités économiques de la TEE	Branche, OPCO EP et Amnyos
<p>Structurer l'argumentaire :</p> <ul style="list-style-type: none">Contexte et enjeux : Explication des défis de la TEE.Impacts économiques : Opportunités et risques pour les entreprises.Levier d'action : Solutions, dispositifs d'accompagnement, financements disponibles.Appel à l'action : Recommandations pour inciter les entreprises à s'engager.	Branche, OPCO EP et Amnyos
<ul style="list-style-type: none">Rédiger et mettre en forme l'argumentaireAdapter le langage aux publics ciblés (dirigeants, RH, salariés...).Inclure des infographies et exemples concretsAnticiper des formats variés pour intégrer ces éléments de langage (mail, présentation orale, publications sur les réseaux professionnels...).	Branche, OPCO EP et Amnyos
<p>Diffusion et appropriation de l'argumentaire</p> <ul style="list-style-type: none">Organiser une session de présentation de cet argumentaire pour les conseillers OPCO et représentants de branche.Diffuser cet argumentaire dans Maiage HebdoAjuster les ressources si nécessaireAnticiper les besoins d'actualisation de cet argumentaire	Branche et OPCO EP

Enjeu N°1 : Renforcer la connaissance des entreprises et des salariés par rapport à la TEE



Action

Valorisation et/ou développement d'outils pédagogiques à destination des salariés (fresque du climat contextualisée aux enjeux de la branche AMI...)



Objectifs

- Favoriser la prise de conscience des salariés sur les impacts de la TEE et les enjeux économiques associés pour en faire un levier
- Mobiliser les principaux enseignements de l'étude sur l'impact de la TEE sur les emplois, métiers et compétences des entreprises de la branche



Comment y aller ?

Principales sous-actions	Acteurs mobilisés
Phase préparatoire : identifier les outils existants et les besoins de contextualisation aux enjeux de la branche AMI	<ul style="list-style-type: none">• Faire un état des lieux des outils existants : fresque du climat, ateliers 2 tonnes, serious games... afin de repérer les besoins en coloration « AMI » de ces outils
Adaptation/conception des outils	<ul style="list-style-type: none">• Solliciter l'association de la Fresque du Climat ou des facilitateurs certifiés pour adapter les cas d'usages présentés au contexte de la branche AMI : déchets, gestion de l'eau
Diffusion et appropriation des outils	<ul style="list-style-type: none">• Valoriser ces outils lors de webinaires/journée thématique (congrès annuel Maiage par exemple)• Diffuser ces outils dans Maiage Hebdo• Ajuster les ressources si nécessaire

Enjeu N°1 : Renforcer la connaissance des entreprises et des salariés par rapport à la TEE



Organisation d'un cycle de webinaires sur la TEE à destination des entreprises de la branche, à destination des dirigeants, responsables RH ou salariés ayant une appétence sur le sujet



Objectifs

- Présenter les principaux enseignements de l'étude sur l'impact de la TEE sur les emplois, métiers et compétences des entreprises de la branche
- Valoriser les témoignages d'entreprises passées à l'action en matière de TEE, en proposant des retours d'expériences issus d'entreprises diversifiées en termes de caractéristiques (taille, secteur) et en termes de maturité sur le sujet de la TEE
- Valoriser l'offre de services développée par l'OPCO sur le sujet, en fonction des besoins et du niveau de maturité des entreprises
- Donner des éléments sur les dispositifs, projets, aides... en s'appuyant sur les ressources existantes



Comment y aller ?

	Principales sous-actions	Acteurs mobilisés
Planification et préparation des webinaires	<ul style="list-style-type: none">• Définition de la fréquence des webinaires et de leur calendrier• Identification des intervenants pertinents, dont entreprises pour les témoignages (différents secteurs/taille ; entreprise débutante, entreprise avancée)• Elaboration du support de présentation	<p>Branche et OPCO EP</p> <p>Branche et OPCO EP</p> <p>OPCO EP</p>
Communication et promotion	<ul style="list-style-type: none">• Identification des entreprises participantes au webinar• Engagement les participants inscrits (rappels automatiques, présentation du webinar...)	<p>OPCO EP</p> <p>Branche et OPCO EP</p> <p>OPCO EP</p>
Suivi et capitalisation	<ul style="list-style-type: none">• Suivi du taux de participation et évaluation de la satisfaction.• Repérage des entreprises intéressées pour donner suite (échanges, accompagnement).	<p>OPCO EP</p> <p>OPCO EP</p>
Poursuites avec les entreprises (échanges, accompagnements)	<ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition des enregistrements et supports• Contact des entreprises intéressées par un accompagnement dédié	<p>OPCO EP</p> <p>OPCO EP</p>

Enjeu N°1 : Renforcer la connaissance des entreprises et des salariés par rapport à la TEE



Organisation d'une séquence thématique sur la TEE dans le cadre d'un congrès annuel de Maiage



Objectifs

- Valoriser les actions engagées par les entreprises de la branche sur le sujet de la TEE, en mettant en avant des témoignages et retours d'expériences d'entreprises de secteur, taille et degré de maturité sur la TEE variés
- Favoriser le partage de bonnes pratiques entre entreprises dans une logique d'inspiration, émulation



Comment y aller ?

Principales sous-actions		Acteurs mobilisés
Déroulé de la séquence	Identification des entreprises témoins	
<ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'étude TEE et des principaux résultats• Témoignages d'une ou deux entreprises ayant agi sur la TEE• Echanges avec les entreprises présentes• Présentation de l'offre de services de l'OPCO		Branche
	<ul style="list-style-type: none">• Identification des entreprises susceptibles de témoigner (notamment les entreprises impliquées dans l'étude)• Préparation de leur intervention comme témoin (fil rouge, points clés à mettre en avant...)	Branche

* Ecogeste : geste simple visant à réduire son empreinte carbone au quotidien

Enjeu N°2 : Appuyer les entreprises dans leur mise en action par rapport à la TEE

Principaux constats justifiant l'action :

- La TEE impacte les entreprises de manière pluridimensionnelle, avec des entreprises souhaitant engager ou approfondir des actions en réponse aux différentes évolutions repérées :
- Plus des trois quarts (77%) des entreprises ont déjà mis en place des écogestes. Il s'agit très souvent des 1ères actions mises en place par les TPE/PME pour agir sur le sujet.
- Près des trois quarts (74%) des entreprises interrogées ont déjà mis en œuvre ou envisagent de mettre en œuvre des actions en lien avec les pratiques d'utilisation de l'eau lors des interventions
- La quasi-totalité (86%) des entreprises de la branche ont déjà développé ou envisagent de développer l'activité autour de la valorisation des déchets.
- Près de la moitié des entreprises interrogées mettent en avant le développement de l'activité de pré-diagnostic/diagnostic en amont de leurs interventions, que ce soit sur l'assainissement ou la maintenance industrielle.
- Seulement un peu plus du quart des entreprises interrogées (26%) ont mis en œuvre des actions en matière de décarbonation des déplacements.



Actions proposées :

- Mise à disposition des entreprises d'un outil de diagnostic sur la maturité en termes de TEE, permettant ensuite leur orientation vers les ressources les plus adaptées, proposées par l'OPCO EP
- Mise à disposition des entreprises les plus volontaristes d'accompagnements spécifiques sur la TEE, en s'appuyant sur le dispositif PCRH (PCRH Transition écologique) ou l'offre de conseil approfondi Transition écologique en développement en 2025 (AO en cours de finalisation)



Enjeu N°2 : Appuyer les entreprises dans leur mise en action par rapport à la TEE



Mise à disposition des entreprises de l'outil de diagnostic sur la maturité en termes de TEE développé par l'OPCO EP « Réflex TEE »



Objectifs

- Permettre aux entreprises d'apprécier leur niveau de maturité sur le sujet de la TEE (appréhension des enjeux, sources d'information, actions engagées...)
- Favoriser l'identification des besoins des entreprises sur le sujet de la TEE
- Orienter les entreprises vers les interlocuteurs/dispositifs adéquats en fonction de leurs besoins



Comment y aller ?

Principales sous-actions		Acteurs mobilisés
Acculturation des conseillers OPCO aux ressources à disposition des entreprises	<ul style="list-style-type: none">• Information sur les enjeux TEE des entreprises de la branche AMI• Information sur les dispositifs existants	OPCO EP
Communication et promotion	<ul style="list-style-type: none">• Lancement d'une campagne de communication sur l'outil de diagnostic	Branche et OPCO EP
Suivi de l'utilisation du diagnostic	<ul style="list-style-type: none">• Suivi du taux de mobilisation du diagnostic• Suivi des suites données au diagnostic (échanges, accompagnements)	OPCO EP

Enjeu N°2 : Appuyer les entreprises dans leur mise en action par rapport à la TEE



Action

Mise à disposition des entreprises les plus volontaristes d'accompagnements spécifiques sur la TEE, en s'appuyant sur le dispositif PCRH ou l'offre de conseil approfondi Transition écologique de l'OPCO en cours de finalisation



Objectifs

- Accompagner les entreprises dans le développement de leurs compétences pour structurer leurs actions TEE : priorisation, mise en œuvre, conditions de pérennisation...
- Bénéficier, pour les entreprises, d'un regard extérieur, afin d'enrichir les actions envisagées
- Bénéficier, pour les entreprises, de co-financements permettant de favoriser leur passage à l'action



Comment y aller ?

Principales sous-actions		Acteurs mobilisés
Communication et promotion	<ul style="list-style-type: none">• Lancement d'une campagne de communication sur les dispositifs existants (PCRH TEE et Conseil approfondi TEE en cours de finalisation au sein de l'OPCO EP), en mobilisant différents canaux (newsletters, réseaux sociaux...)• Précision : valoriser les régions dans lesquelles les PCRH TEE sont davantage orientées sur la transition écologique	Branche et OPCO EP
Suivi et capitalisation des accompagnements	<ul style="list-style-type: none">• Suivi du taux de mobilisation des accompagnements• Capitalisation sur les principaux enseignements pour améliorer les accompagnements : thématiques abordées, actions engagées, résultats...• Identification des situations d'entreprises intéressantes pour être partagées sous la forme de témoignages	OPCO EP

Enjeu N°3 : Développer les compétences des dirigeants et des salariés en lien avec les enjeux TEE identifiés

Principaux constats justifiant l'action :

- Pour les **trois quarts** des entreprises interrogées, la transition écologique va avoir un impact sur **l'exercice de leurs métiers**. Même si **l'intensité** de ces impacts est jugée plutôt **modérée** par près de la **moitié** (44%) des professionnels interrogés.
- Les investigations mettent en avant l'impact des évolutions en cours en lien avec la TEE principalement pour les **opérateurs/techniciens** en assainissement, en maintenance industriel et en gestion des déchets.
- Une offre de formation **généraliste** sur les enjeux de la TEE s'est développée. Mais elle semble encore relativement **peu mobilisée**, d'autant plus par les TPE/PME.
- L'offre de formation **spécifique** sur certaines problématiques de la branche est en revanche **très faible** (pré-diagnostic, utilisation de la ressource en eau...)
- Les entreprises évoquent des difficultés pour **se repérer dans l'offre de formation actuelle** (manque de lisibilité).



Actions proposées :

- Mise à disposition des entreprises d'un **outil** permettant d'identifier **l'offre de formation actuelle** destinée à **sensibiliser les dirigeants** (angle stratégie d'entreprise) et **les salariés** (approche généraliste, évolutions de leurs compétences – écoconduite...) aux **enjeux liés à la TEE**
- **Intégration des compétences** en lien avec la TEE dans le **référentiel du CQP de la branche**
- **Projet expérimental de développement d'une formation** à destination des opérateurs (gestion de l'eau, prédiag, écoconduite...)



Enjeu N°3 : Développer les compétences des dirigeants et des salariés en lien avec les enjeux TEE identifiés



Mise à disposition des entreprises d'un outil permettant d'identifier l'offre de formation actuelle en lien avec la TEE (sensibilisation et/ou développement des compétences)



Objectifs

- Renforcer la connaissance et les compétences des dirigeants et salariés sur les enjeux TEE
- Favoriser la lisibilité de l'offre de formation continue disponible pour les entreprises, visant à sensibiliser les dirigeants aux enjeux de la TEE/RSE
- Favoriser la mobilisation de l'offre de formation existante



Comment y aller ?

Principales sous-actions		Acteurs mobilisés
Création d'un répertoire de formations TEE/RSE	<ul style="list-style-type: none">• Elaboration d'un répertoire/catalogue en ligne recensant les offres de formation disponibles Classement des formations par thématiques et par niveau de maturité requis sur le sujet	OPCO EP
Acculturation des représentants de branche et conseillers OPCO aux formations existantes	<ul style="list-style-type: none">• Information sur les formations continues existantes (échanges avec des organismes de formation/certificateurs, organismes spécifiques - ADEME...)	Branche et OPCO EP
Communication et promotion	<ul style="list-style-type: none">• Lancement d'une campagne de communication sur le répertoire des formations existantes	Branche et OPCO EP
Actualisation du répertoire	<ul style="list-style-type: none">• Définition de la fréquence d'actualisation du répertoire• Mise à jour des données	OPCO EP

Enjeu N°3 : Développer les compétences des dirigeants et des salariés en lien avec les enjeux TEE identifiés



Action

Coloration TEE du CQP de branche
(sensibilisation et/ou développement des compétences)



Objectifs

- Mettre à jour le CQP de la branche en lien avec les besoins en compétences identifiés dans le cadre de l'étude



Comment y aller ?

Principales sous-actions		Acteurs mobilisés
Sensibilisation des OF	<ul style="list-style-type: none">Sensibilisation des OF mettant en œuvre le CQP sur les compétences métiers en lien avec la TEE (communication de l'étude)	Branche
Mise à jour de l'évaluation finale du CQP	<ul style="list-style-type: none">Coloration TEE dans l'évaluation finale du CQP	Branche

Enjeu N°3 : Développer les compétences des dirigeants et des salariés en lien avec les enjeux TEE identifiés



Comment y aller ?



Projet expérimental de développement d'une formation à destination des opérateurs en lien avec les compétences TEE (gestion de l'eau, prédiag, éco-conduite...)



Objectifs

- Développer une offre de formation susceptible de répondre aux besoins en compétences en lien avec la TEE des opérateurs de la branche
- Combler le manque actuel de formations en lien avec les besoins identifiés dans le cadre de l'étude

	Principales sous-actions	Acteurs mobilisés
Elaboration du protocole d'expérimentation	<ul style="list-style-type: none">Préciser l'expérimentation à plusieurs niveaux :Objectifs et notamment sur le plan quantitatif (nb d'entreprises participantes, nb de salariés formés...)Calendrier de mise en œuvre et étapes clés du projetMoyens humains et financiers nécessaires à sa mise en œuvreModalités de pilotage du projet	Branche et OPCO EP
Ingénierie de la formation	<ul style="list-style-type: none">Identifier des organismes de formation pouvant potentiellement se positionner sur le projet, soit au regard de leur expertise sur les métiers, soit au regard de leur expertise en lien avec la TEETravailler sur l'ingénierie du projet :En reprenant les principaux besoins en compétences identifiés en lien avec la TEE pour les opérateurs dans le cadre de l'étudeEn s'appuyant sur la branche et des organismes de formation pouvant potentiellement se positionner sur le projet par leur expertise	Branche et OPCO EP
Mise en œuvre du projet	<ul style="list-style-type: none">Identification d'entreprises susceptibles de former leurs opérateurs sur les besoins identifiésFormation des opérateurs	Branche et OPCO EP
Bilan du projet	<ul style="list-style-type: none">Niveau d'atteintes de objectifs initiauxLes points forts/points faiblesLes suites à donner	Branche et OPCO EP

Synthèse – suites à donner

Registre d'action	Pistes d'action proposées	Conditions de mise en œuvre	Degré de facilité être mise en œuvre
Outils	<ul style="list-style-type: none"> Conception d'un argumentaire à destination des dirigeants pour passer à l'action sur la TEE (enjeux et défis de la TEE, impacts et opportunités économiques, leviers pour passer à l'action....) 	<ul style="list-style-type: none"> AMNYOS peut contribuer à l'élaboration de l'argumentaire, sur la base de l'étude réalisée et des données disponibles du côté des représentants des OP de la branche 	Facile
Outils	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation et/ou développement d'outils pédagogiques à destination des salariés (fresque du climat contextualisée aux enjeux de la branche AMI par exemple). 	<ul style="list-style-type: none"> Prendre appui sur les actions/contacts engagés par l'OPCO EP dans le cadre de travaux similaires pour d'autres branches professionnelles 	Facile
Webinaire	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un cycle de webinaires sur la TEE et ses impacts (approche généraliste) auprès des entreprises de la branche 	<ul style="list-style-type: none"> Prendre appui sur le format et le contenu de webinaires déjà développés par l'OPCO EP dans le cadre de travaux similaires pour d'autres branches professionnelles 	Facile
Evènement	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une séquence thématique sur la TEE dans le cadre d'un congrès annuel de MAIAGE, permettant aux entreprises de la branche de valoriser leurs actions sur la TEE, de partager leurs retours d'expérience et bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> Etudier l'opportunité et la faisabilité d'intégrer une séquence TEE dans le congrès annuel (2025) de MAIAGE ou anticiper son organisation dans le congrès de 2026 Possibilité de s'appuyer sur le webinaire TEE pour organiser cette séquence (contenu, animation, témoignages d'entreprises...) 	Facile, sous condition de réalisation du webinaire

Synthèse – suites à donner

Registre d'action	Pistes d'action proposées	Conditions de mise en œuvre	Degré de facilité être mise en œuvre
Diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des entreprises de l'outil de diagnostic sur la maturité en termes de TEE élaboré par l'OPCO EP « Réflex TEE », permettant ensuite leur orientation vers les ressources les plus adaptées 	<ul style="list-style-type: none"> L'outil de diagnostic est déjà élaboré par l'OPCO EP Promotion conjointe de la part de la branche et de l'OPCO EP auprès des entreprises 	Facile
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des entreprises les plus volontaristes d'accompagnements spécifiques sur la TEE, en s'appuyant sur le dispositif PCRH (PCRH Transition écologique) ou l'offre de conseil approfondi Transition écologique en développement en 2025 (expérimentation en cours de ce format d'accompagnement lancé en 2025) 	<ul style="list-style-type: none"> Les dispositifs d'accompagnement sont déjà développés Promotion conjointe de la part de la branche et de l'OPCO EP auprès des entreprises 	Facile
Valorisation de l'offre de formation	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des entreprises d'un outil permettant d'identifier l'offre de formation actuelle destinée à sensibiliser les dirigeants et salariés aux enjeux liés à la TEE et à structurer leur démarche RSE et/ou à accompagner les salariés sur les besoins en compétences identifiés (écoconduite par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'offre de formation existante L'offre de formation existe mais est en perpétuelle évolution, avec un enjeu de mise à jour de l'offre identifiée 	Moyen
Développement de l'offre de formation	<ul style="list-style-type: none"> Projet expérimental de développement d'une formation à destination des opérateurs en lien avec les compétences identifiées en matière de TEE (gestion de l'eau, pré-diagnostic, écoconduite...) Coloration TEE du CQP de branche 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de s'appuyer sur un organisme de formation déjà identifié (Terra Nova) Identifier les modalités de co-financements et les entreprises/salariés volontaires 	Moyen
		<ul style="list-style-type: none"> Le CQP est encore en phase expérimentale ; des marges de manœuvre existent encore pour bien intégrer les enjeux relatifs à la TEE 	Facile



www.opcoep.fr